

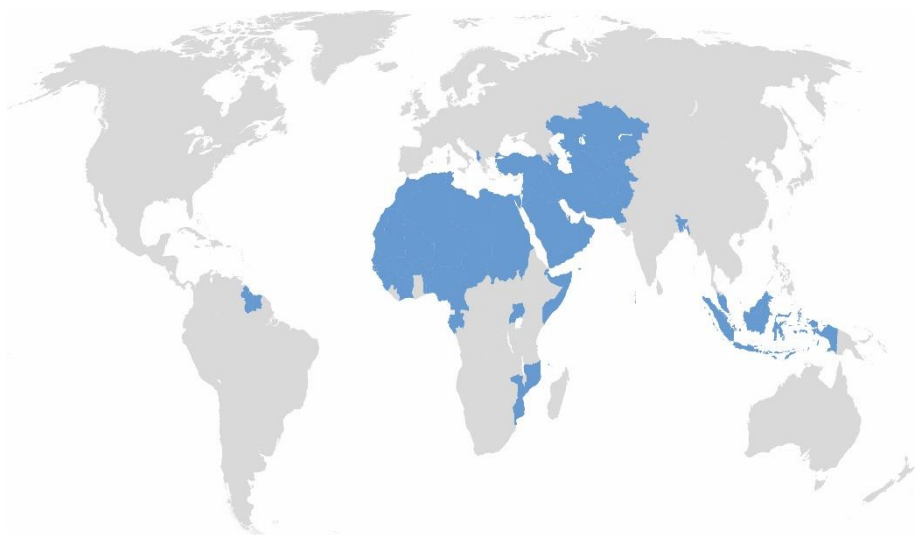
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE TENDANCE SUR LES ODD PRIORITAIRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES





Résultats de l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI



ORGANISATION DE
LA COOPÉRATION ISLAMIQUE



CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES
ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR
LES PAYS ISLAMIQUES

© 2018 Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Adresse: Kudüs Cad. № 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie

Kudüs Cad. № 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie

Téléphone +90-312-468 6172

Internet www.sesric.org

E-mail pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Pendant la phase de traitement et de préparation de ce travail, le SESRIC a adopté des normes élevées afin d'augmenter la précision des données incluses dans ce document. Les dénominations et toutes autres informations contenues dans n'importe quelle section ou graphique n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'aucune entité. En outre, ils déclinent toute responsabilité quant à tout type de débat politique soulevé sur la base de données et informations présentées dans cette publication. Les frontières et les noms indiqués sur les cartes présentées dans cette publication n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part du SESRIC.

Le contenu de cette publication est protégé par des droits d'auteur. En vertu des droits d'auteur qu'il revendique, et comme il encourage la diffusion de ses publications dans l'intérêt des pays membres de l'OCI, le SESRIC accorde l'autorisation de voir, copier, télécharger, et imprimer le matériel présenté à condition que ces matériaux ne soient pas réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Département des publications à l'adresse suivante : Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara –Turquie

Toutes questions concernant les droits et les permissions devraient être adressées au Département des publications, SESRIC, à l'adresse ci-dessus.

ISBN : 978-975-6427-70-5

La conception de couverture a été faite par Savaş Pehlivan, Département des publications, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département de la recherche, SESRIC, à travers: statistics@sesric.org

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
1 INTRODUCTION	4
2 Suivi des forums internationaux sur les ODD	6
2.1 Groupe d'experts et interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable (IAEG-SDGs).....	6
2.2 Classification de niveau pour les indicateurs des ODD globaux.....	12
2.3 Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable	14
3 La commission statistique de l'OCI et les ODD	19
4 Enquête de tendances sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI	20
4.1 Contexte	20
4.2 Statut d'achèvement du questionnaire	21
4.3 Résultats de l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI.....	23
4.3.1 Résultats de la part A du Questionnaire	23
4.3.2 Résultats de la part B du Questionnaire	29
ANNEXE A: TABLEAU X D'ATTRIBUTION DES PRIORITÉS DES ODD	36
ANNEXE B: RÉSULTATS DE LA PART B DU QUESTIONNAIRE.....	43
ANNEXE C: ENQUETE DE TENDENCES SUR LES ODD PRIORITAIRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI.....	47

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition des indicateurs des ODD selon l'approche de niveaux.....	14
Tableau 2. Les pays de l'OCI avec les soumissions de VNR en 2016-2018	18
Tableau 3. Ventilation du taux de réponse à l'enquête de conjoncture sur les priorités des ODD	22
Tableau 4. Tableau des priorités des ODD basé sur les réponses reçues des pays de l'OCI	24
Tableau 5. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI au 30 novembre 2017	33
Tableau 6. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI selon les 3 dimensions	34
Tableau 7. Priorités accordées par les répondants à chaque ODD.....	36
Tableau 8. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.1	36
Tableau 9. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.2	37
Tableau 10. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.3	37
Tableau 11. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.4	37
Tableau 12. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.5	38
Tableau 13. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.6	38
Tableau 14. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.7	38
Tableau 15. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.8	39
Tableau 16. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.9	39
Tableau 17. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.10	39
Tableau 18. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.11	40
Tableau 19. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.12	40
Tableau 20. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.13	40
Tableau 21. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.14	41
Tableau 22. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.15	41
Tableau 23. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.16	42
Tableau 24. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.17	42
Tableau 25. Liste des agences de coordination, de suivi et de rapport des ODD dans les pays répondants.....	43
Tableau 26. Est-ce que votre pays dispose actuellement d'un(e) stratégie/plan national(e) de développement conforme au processus des ODD?	43
Tableau 27. Est-ce que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des ODD ci-dessous?.....	44
Tableau 28. Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD?.....	44
Tableau 29. Votre pays a-t-il eu une coopération avec/ou a-t-il reçu une consultation de la part des organisations régionales/internationales à propos des ODD ci-dessous?.....	45
Tableau 30. Votre pays, a-t-il besoin d'un renforcement de capacités dans les ODD ci-dessous?	45
Tableau 31. Votre pays, peut-il fournir aux autres pays de l'OCI un renforcement de capacité sur les ODD ci-dessous ?	46

AVANT-PROPOS

L'agenda de 2030 pour le développement durable adopté le 25 septembre 2015 par l'assemblée générale des Nations unies envisage un avenir durable à l'humanité. En comparant les objectifs et les cibles spécifiés dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avec les Objectifs de développement durable (ODD), nous observons une portée plus ambitieuse et une couverture universelle dans ces derniers. Les ODD ne sont pas destinés uniquement au pays du Sud en développement mais aussi à ceux développés du Nord. Cela donne lieu à des défis pour les deux groupes et des niveaux de ressources importants pour la réalisation de l'Agenda à l'horizon 2030.

En fait, certains pays membres de l'OCI ont fait face à de sérieuses lacunes dans la mise en œuvre du Programme du Millénaire pour le développement et ont dû abandonner certains des OMD (en particulier dans les domaines de la pauvreté, l'emploi, l'éducation, la santé et l'environnement). Il est indéniable que les pays membres de l'OCI doivent avoir un sens de solidarité en partageant les expériences acquises de la période des OMD afin de ne pas répéter les mêmes erreurs tout en mettant en œuvre efficacement les ODD.

Dans cette optique, nous avons besoin d'un engagement renouvelé des pays membres qui impliquera tous les autres acteurs concernés, y compris la société civile, le secteur privé, les universités et les partenaires au développement multilatéraux pour travailler ensemble et créer des synergies vers la réalisation des ODD.

Contrairement à la période des OMD, les pays membres et les forums pertinents de l'OCI ont agi en temps opportun pour intégrer les ODD dans leur agenda. En tant que forum important de l'OCI, le COMCEC discute des ODD depuis 2014. Conformément aux résolutions pertinentes des sessions du COMCEC qui ont eu lieu en 2015 et 2016, le SESRIC a été chargé d'identifier les priorités des ODD des pays membres de l'OCI qui contribueront à la planification opérationnelle des activités à mener concernant les ODD jusqu'à 2030.

Partageant les résultats de "*l'Enquête de tendance sur les Priorités ODD des pays membres de l'OCI*", cette étude réitère son appel aux pays membres pour soumettre, si ce n'est pas déjà fait, leurs réponses à l'enquête pour nous permettre de présenter une image plus large des priorités des pays membres en matières des ODD.

L'Amb. Musa KULAKLIKAYA
Directeur général
SESRIC

1 INTRODUCTION

Le vingt-et-unième siècle est plein de contradictions de formes multiples. D'une part, les technologies que nous avons développées ont facilité notre façon de vivre et de faire les affaires; d'une autre, ces technologies ont créé de nouveaux problèmes que nous devons résoudre. Bien que les avantages de ces technologies soient nombreux, l'humanité a dû beaucoup sacrifier, y compris l'environnement dans lequel nous vivons, ce qui pourrait bientôt être préjudiciable à notre propre survie sur cette planète.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm en 1972 et le Sommet de la Terre à Rio en 1992 ont été les premiers exemples de mesures à prendre pour atténuer les problèmes environnementaux et contribuer au développement des pays du Sud. En 2000, l'adoption de la Déclaration du Millénaire a confié aux décideurs des pays en développement la tâche d'atteindre les huit objectifs de développement international (ODI) visant à améliorer la prospérité et le bien-être de leurs pays.

En 2015, marquant une autre période spéciale dans l'histoire du développement international, les Nations Unies se sont engagées dans les Objectifs de développement durable (ODD) pour lesquels tous les pays se sont engagés à atteindre les 17 objectifs et 169 cibles d'ici 2030. Contrairement aux ODI, les pays en développement et les pays développés ont tous des difficultés à mettre en œuvre les ODD, ce qui, en fait, ébranle la définition de pays « en développement » et « développé ».

La mise en œuvre des ODD sera naturellement plus complexe pour les pays économiquement et technologiquement défavorisés de l'OCI qui ont fait face à des défis dans la réalisation des huit ODI. À cet égard, une bonne planification et un examen attentif des interactions multidimensionnelles entre les cibles des ODD seront essentiels à la réalisation des ODD. Cet exercice devrait sans aucun doute impliquer les parties prenantes nationales, régionales et internationales, et nécessite une hiérarchisation pertinente des ODD et des cibles.

Parallèlement, des discussions ont eu lieu dans plusieurs forums au niveau de l'OCI. À la suite de ces discussions, le COMCEC a adopté les quatre résolutions suivantes:

- La 31^{ème} Session du COMCEC en 2015
 - Résolution # 117 - Prenant en considération le programme ambitieux des ODD et la nécessité de fixer un ordre de priorité des 17 objectifs au niveau national, le SESRIC en collaboration avec l'OCC a été sollicité d'identifier les domaines prioritaires des ODD des États membres via des enquêtes, des visites de terrain pour des réunions avec les parties

prenantes et une évaluation des besoins de capacités dans ces domaines prioritaires pour les États membres et la présenter à la trente-deuxième réunion du Comité de suivi et à la trente-deuxième session du COMCEC.

- La trente-deuxième Session du COMCEC en 2016
 - Résolution # 108- Rappelant la résolution pertinente de la 31ème session du COMCEC sur l'identification des domaines prioritaires des ODD pour les États membres, les États membres sont invités à compléter dûment "l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI" conçue et diffusée par le SESRIC et le SESRIC est sollicité de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête à la 33ème réunion du Comité de suivi et à la 33ème Session du COMCEC.
 - Résolution # 109- Confie au SESRIC d'être le point focal, en coordination avec le Secrétariat Général de l'OCI, au niveau de l'OCI pour le suivi du cadre d'indicateurs des ODD, actuellement développé par la communauté statistique internationale et de rapporter régulièrement les progrès enregistrés dans la finalisation du cadre d'indicateurs des ODD aux sessions annuelles du COMCEC.
- La trente-troisième Session du COMCEC en 2017
 - Résolution # 114- Prenant note avec satisfaction du rapport présenté par le SESRIC sur l'enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI, les États membres qui n'ont pas encore complété l'Enquête de tendances sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI "Conçue et diffusée par le SESRIC sont invités de la remplir et demande au SESRIC de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête à la 34ème Réunion du Comité de Suivi et à la 34ème Session du COMCEC.

Dans ce contexte, cette étude intérimaire a été préparée par le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) conformément aux résolutions ci-dessus et couvre le suivi des activités des forums internationaux sur les ODD et les résultats de "l'Enquête de Tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI".

2 Suivi des forums internationaux sur les ODD

2.1 Groupe d'experts et interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable (IAEG-SDGs)

Le SESRIC suit étroitement le **Groupe d'experts et interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable (IAEG-SDGs)¹** et l'agenda de la **Commission statistique des Nations unies(UNSC)**. Le Centre a déjà participé aux **trois réunions de l'IAEG-SDG** tenues à New York en juin 2015, Bangkok, en octobre 2015 et **en Mexico en fin mars 2016 et la 47^{ème} et 48^{ème} sessions de CSNU à New York au début de mars 2016 et 2017:**

Dans la Première réunion de l'IAEG-SDG (New York, juin 2015), les méthodes du travail de l'IAEG-SDG, le processus de sélection des indicateurs, et les enjeux critiques tels que les liens entre les cibles et la ventilation des données. Après la première réunion, une consultation ouverte a été tenue entre le 11 août et le 14 septembre 2015 qui a classifié la liste prévue des indicateurs des ODD sous trois couleurs à savoir le vert (indicateurs pour lesquels le processus de consultation a été achevé), jaune (indicateurs avec certains points en suspens) et gris (une discussion plus approfondie et le développement de la méthodologie sont nécessaires).

La deuxième réunion de l'IAEG-SDG (Bangkok, octobre 2015) a seulement tenu compte des indicateurs jaunes et les a assignés soit aux verts ou aux gris par consensus. Les IAEG-SDG ont mené deux autres consultations ouvertes depuis novembre 2015:

- 4-7 novembre 2015: Une brève consultation ouverte avec des experts d'agences internationales, d'États non membres de l'IAEG et d'autres parties prenantes sur les indicateurs codés « verts ». Des contributions et des propositions ont été reçues de plus de 600 observateurs et autres parties prenantes.
- 9-15 décembre 2015: Une consultation ouverte sur les indicateurs codés "gris". Des contributions et des propositions ont été reçues de plus de 400 observateurs et autres parties prenantes.

La **47^{ème} session du CSNU** a également classé les indicateurs ODD en trois niveaux: Les définitions des trois niveaux d'indicateurs, basées sur une explication mise à jour par les IAEG-ODD lors de sa 5^{ème} réunion en mars 2017, sont les suivantes:

¹ 28 membres de l'IAEG-SDG sont comme suit en **mars 2018**: (6 d'entre eux sont des pays de l'OCI – indiqués en **italiques**): Afrique orientale: (Tanzanie, Éthiopie (Ouganda auparavant)); Afrique moyenne et Australe: (Botswana, **Cameroun**); Afrique de l'ouest: (Ghana (Cap-Vert auparavant), **Niger** (Sénégal auparavant)); Afrique du Nord: (**Algérie, Égypte**); Asie de l'ouest: (**Bahreïn**); Asie centrale, Asie Orientale, Asie du Sud, et Asie du Sud-Est: (Chine, Inde, **Tadjikistan** (auparavant Kirghizstan), les Philippines); l'Océanie: (Fidji, Samoa); les Caraïbes: (Grenade (Cuba précédemment), Trinité-et-Tobago (Jamaïque précédemment)); d'Amérique centrale et du Sud: (Brésil, Colombie, Mexico); Europe orientale: (Biélorusse (Arménie précédemment), Fédération de Russie); Amérique du Nord et l'Europe du Nord, du Sud et de l'ouest. (Canada, France, Allemagne, Pays-Bas, Suède) * Le Kenya, en tant que président actuel de la Commission de statistique des Nations Unies, est membre d'office de l'IAEG-ODD.

- **Niveau 1:** *L'indicateur est conceptuellement clair et dispose d'une méthodologie et de normes établies au niveau international. En outre, des données sont régulièrement produites par les pays pour au moins 50% des pays et des populations dans chaque région où l'indicateur est pertinent.*
- **Niveau 2:** *L'indicateur étant conceptuellement claire, il suit une méthodologie établie à l'échelle internationale et les normes sont disponibles mais les données n'étant pas régulièrement produites par pays.*
- **Niveau 3:** *Aucune méthodologie ou norme établie au niveau international n'est encore disponible pour l'indicateur, mais la méthodologie / les normes sont (ou seront) développées ou testées.*

L'objectif principal de la troisième réunion des ODD sur l'IAEG (Mexico, mars / avril 2016) était d'affiner le système des niveaux pour les indicateurs des ODD. La réunion visait précisément à:

- *Établir des procédures pour l'examen méthodologique des indicateurs, y compris les mécanismes d'approbation des révisions nécessaires;*
- *Élaborer de mécanismes mondiaux d'établissement de rapports, y compris l'identification des entités responsables de la compilation des données pour la production de rapports mondiaux sur les indicateurs individuels et la discussion du flux de données du niveau national au niveau mondial;*
- *Discuter le plan du travail et les prochaines étapes.*

Pour les 232 indicateurs des ODD² disponibles, les indicateurs sous le niveau II et en particulier sous le niveau III doivent être affinés et améliorés au cours des prochaines années à mesure que l'on dispose de meilleurs outils et de plus de données. La réunion de Mexico s'est concentrée sur ces niveaux et a élaboré le plan de travail suivant:

- **Finalisation du système des niveaux:** Les AEG-SDG ont examiné la proposition du système de niveaux et ont apporté leurs commentaires et suggestions le 25 avril 2016 sur les niveaux I et II. Le Secrétariat a demandé aux agences de fournir les outils et les mécanismes d'établissement de rapports exacts des pays et la référence exacte aux accords, et les agences et standards internationaux ont fourni des réponses **le 2 mai 2016**. Les niveaux I et II ainsi que des informations supplémentaires ont été renvoyés aux membres de l'IAEG-SDG. L'IAEG-SDG a examiné les propositions révisées et les informations supplémentaires sur les indicateurs de niveau III et devrait soumettre ses

² La liste des indicateurs mondiaux comprend 232 indicateurs sur lesquels un accord général a été atteint. Veuillez noter que le nombre total d'indicateurs figurant dans la liste mondiale révisée des indicateurs des ODD est de **244**. Cependant, puisque neuf indicateurs se répètent sous deux ou trois cibles différentes (voir ci-dessous), le nombre total réel d'indicateurs individuels dans la liste est de 232. Les indicateurs de la liste finale qui se répètent sont les suivants: Les 6 indicateurs se répétant une fois sont **8.4.1/12.2.1**; **8.4.2/12.2.2**; **10.3.1/16. b.1**; **10.6.1/16.8.1**; **15.7.1/15. c.1**; **15.a.1/15. b.1** et les 3 indicateurs se répétant trois fois sont **1.5.1/11.5.1/13.1.1**; **1.5.3/11. b.1/13.1.2**; et **1.5.4/11. b.2/13.1.3**

commentaires avant **le 31 mai 2016**. **L'IAEG-SDG ont finalisé le système de niveau initial avant le 29 juillet 2016.**

- La création d'un sous-groupe de IAEG-SDGs (désagrégation des données) (*15 avril 2016*) et de trois groupes de travail sous les auspices de l'IAEG-SDGs (SDMX, informations géospatiales et interconnexions) (*15 avril 2016*). Les 3 groupes de travail sont ouverts aux autres pays, aux organisations internationales et aux parties prenantes sur invitation en fonction du niveau d'expertise et du domaine de travail.
- Le Secrétariat a demandé **aux membres de l'IAEG-SDG** de fournir des scénarios sur les flux de données du niveau national au niveau international (30 avril 2016)
- Après l'adoption du cadre d'indicateurs mondiaux par l'ECOSOC et l'Assemblée générale, l'IAEG-SDG a pris en compte les propositions spécifiques d'amélioration basées sur la décision 1 (e) de la Commission statistique de l'ONU.
- **Un plan d'examen** du cadre d'indicateurs à élaborer pour soumission à la 48ème session de la Commission de statistique de l'ONU en 2017.
- Le Secrétariat a demandé aux agences internationales de soumettre des plans détaillés pour l'élaboration d'indicateurs de niveau III (**29 juillet 2016**)
- Examen et finalisation des plans proposés par les agences internationales pour développer des méthodologies pour les indicateurs du niveau III (**15 septembre 2016**)

La quatrième réunion de l'IAEG-SDG s'est tenue du 15 au 18 novembre 2016 à Genève, en Suisse. Comme lors des trois précédentes réunions IAEG-ODD, la réunion visait à finaliser le système de niveau initial pour les indicateurs; établir un processus d'affinement des indicateurs; examiner les plans de travail pour les indicateurs de niveau III; discuter des options pour les indicateurs qui n'ont pas de dépositaire proposé; et examiner les flux de données du niveau national au niveau régional et mondial et discuter des meilleures pratiques pour la fourniture de ces données.

Le premier Forum mondial des données des Nations Unies (UNWDF) a été organisé du 15 au 18 janvier 2017 par Statistics South Africa au Cap, en Afrique du Sud. Le Plan d'action mondial pour le développement durable du Cap a été lancé pendant le Forum. Le document a été préparé avec les efforts du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités en matière de statistiques pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et présenté à la 48ème session du Conseil pour approbation officielle.

Ce plan, qui succède au Plan d'action de Busan pour les statistiques de 2011, a été proposé lors de la troisième réunion du HLG-PCCB en janvier 2016 et sert à titre de «

cadre de discussion, de planification et de mise en œuvre du renforcement des capacités statistiques nécessaires pour atteindre les objectifs, la portée et l'intention du programme 2030 ". Prévu pour coordonner les efforts statistiques aux niveaux national et régional, ainsi que pour accroître la coopération pour les partenariats sur les données des ODD, le Plan d'action mondial pour le développement durable du Cap a les domaines stratégiques suivants:

- **Domaine de coopération 1:** Coordination et leadership stratégique en matière des données pour le développement durable.
- **Domaine de coopération 2:** Innovation et modernisation des systèmes statistiques nationaux.
- **Domaine de coopération 3:** Renforcement des activités et programmes statistiques de base, en s'attachant en particulier à répondre aux besoins de suivi du Programme 2030.
- **Domaine de coopération 4:** Diffusion et utilisation de données sur le développement durable.
- **Domaine de coopération 5:** Partenariats multipartites pour des données de développement durable.
- **Domaine de coopération 6:** Mobiliser les ressources et coordonner les efforts pour le renforcement des capacités statistiques.

La 48^{ème} session du CSNU en mars 2017 coïncidant avec le 70^{ème} anniversaire du CSNU a approuvé le **Plan d'Action Mondial pour le Développement Durable du Cap** et le **Cadre Global d'Indicateurs des ODD** développé par l'**IAEG-SDG**. La session a également rédigé le 10 mars 2017 une résolution intitulée « Travaux de la Commission de statistique de l'ONU concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » qui énonce l'adoption du Cadre mondial des indicateurs et l'adoption officielle du Plan d'action global du Cap par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

La **Cinquième réunion des IAEG-SDG** s'est tenue les 28 et 31 mars 2017 à Ottawa, Canada. La séance plénière des 30 et 31 mars 2017 a examiné les résultats du premier Forum mondial des données des Nations Unies, la 48^{ème} session du Conseil de sécurité, les activités des trois groupes de travail IAEG-SDG (SDMX, informations géospaciales et interconnexions), mis à jour la classification par niveaux, examiné les indicateurs de niveau III et la désagrégation des données.

L'ECOSOC a adopté le Cadre d'indicateurs mondial des ODD élaboré par l'**IAEG-SDG** lors de sa réunion de coordination et de gestion (RCG) le 7 juin 2017 et a recommandé à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) de l'adopter.

Lors de sa **71^{ème} session** le 6 juillet 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le **Cadre d'indicateurs mondiaux pour les ODD et objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030**, élaboré par l'IAEG-SDG, en tant qu'instrument volontaire et dirigé par les pays qui comprend l'ensemble initial d'indicateurs à affiner chaque année et examiner de manière exhaustive par la Commission à sa 51^{ème} session, qui se tiendra en 2020, et à sa 56^{ème} session, qui se tiendra en 2025, et seront complétés par des indicateurs aux niveaux régionaux et nationaux, qui seront élaborés par les États membres.

La sixième réunion de l'IAEG-SDG s'est tenue du 11 au 14 novembre 2017 à Manama, au Royaume de Bahreïn. La réunion était présidée par deux coprésidents; à savoir, M. Enrique Ordaz du Mexique et Mme Albina Chuwa de la Tanzanie. Comme indiqué par l'IISD³, l'IAEG-SDG a examiné plusieurs indicateurs concernant leur classification dans la structure à trois niveaux.

En raison du manque de disponibilité des données, huit indicateurs ont été transférés du niveau I au niveau II. Ces indicateurs se rapportent aux objectifs des ODD 4, 6, 8 et 10. D'autre part, 19 indicateurs ont été améliorés du niveau II au niveau I, en reconnaissance de données suffisantes pour les mesurer. Ces indicateurs se rapportent aux cibles des ODD 1, 2, 3, 6, 8, 9, 11 et 15.

De plus, 17 indicateurs du Niveau III ont été déplacés vers le Niveau II, en considération de leur développement méthodologique. Les indicateurs reclassés se rapportent aux cibles des ODD 1, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 14, 15, 16 et 17. Certains indicateurs ont été proposés pour passer du niveau III au niveau II, mais n'ont pas été mis à jour, et l'IAEG a fourni des conseils aux agences depositaires concernant les étapes nécessaires pour que les indicateurs soient reclassés.

Parmi les indicateurs transférés du niveau III au niveau II sont les indicateurs 1.4.2 sur la sécurité foncière. Les organismes depositaires de l'indicateur ont mis au point une méthode globale de suivi de l'indicateur, grâce à un processus de consultation multipartite international soutenu par l'Initiative mondiale sur les indicateurs fonciers (GLII), facilité par ONU-Habitat avec un financement du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

En ce qui concerne les flux de données pour la présentation de rapports à l'échelle mondiale, les groupes de travail de l'IAEG-SDG ont examiné un projet de lignes directrices à l'usage des organismes et gouvernements depositaires afin d'harmoniser leurs statistiques. Parmi les principes inclus dans le projet de directives, ils ont demandé

³ <http://sdg.iisd.org/news/iaeg-sdgs-reclassifies-indicators-advances-work-on-reporting-flows-data-disaggregation/>

que les données nationales soient utilisées chaque fois que possible et que les pays soient consultés chaque fois que d'autres données sont utilisées ou que des estimations / ajustements sont effectués.

L'IAEG-SDG a également discuté des moyens d'incorporer des données « non officielles » dans le processus de rapport et de suivi. Des projets de directives révisés devaient être diffusés entre les pays et les agences depositaires en décembre 2017 et en janvier 2018, pour être présentés à la 49^{ème} session de la Commission de statistique de l'ONU (CSNU 49) en mars 2018. L'IAEG a également noté que, pour améliorer la transparence et la coordination dans la transmission des données et informations du niveau national au niveau mondial, les agences depositaires sont invitées à fournir une liste des agences nationales fournissant des données au système international et à partager les calendriers de collecte pour assurer la traçabilité complète des données utilisées dans les sources internationales.

Au sujet de la désagrégation des données, la discussion de l'IAEG-SDG a noté la nécessité d'une « désagrégation minimale » comme point de départ et a mis en garde contre une désagrégation trop normalisée. L'IAEG-SDG prévoit d'élaborer un mécanisme pour demander des contributions et élaborer un document d'information sur les directives pour la ventilation des données, qui sera soumis à la 50^{ème} session de la Commission de statistique de l'ONU (CSNU) en mars 2019.

L'IAEG-SDG a également discuté des progrès accomplis dans le suivi du Programme 2030 à différents niveaux. Concernant les rapports nationaux, les présentateurs ont noté que les pays ont « domestiqué » les cibles et indicateurs mondiaux en fonction des réalités nationales, et que certains ont développé des plates-formes nationales d'établissement de rapports sur les ODD. Concernant les rapports aux niveaux régional, mondial et thématique, les agences ont souligné leur soutien au renforcement des capacités des pays afin d'augmenter la disponibilité des données nationales. En prévision de l'examen exhaustif des indicateurs à la 51^{ème} session du Conseil de sécurité en 2020, l'IAEG mènera une consultation ouverte et finalisera une proposition d'indicateurs supplémentaires, ainsi qu'une liste préliminaire des modifications, améliorations et suppressions possibles du cadre d'indicateurs pour une consultation ouverte au milieu de 2019.

La **septième réunion des ODD sur l'IAEG** se tiendra du 9 au 12 avril 2018 (le 9 avril uniquement pour les membres de l'IAEG-SDG) à Vienne, en Autriche. La réunion sera accueillie par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Les objectifs de la réunion sont d'examiner la classification des niveaux; discuter de la mise en œuvre des lignes directrices sur les flux de données et la

production de rapports sur les données mondiales et de l'élaboration d'un document sur les meilleures pratiques en matière de rapports sur les données mondiales; examiner les propositions d'indicateurs supplémentaires; discuter des progrès réalisés dans le domaine de travail sur la désagrégation des données; et partager les expériences sur la mise en œuvre du suivi des ODD.

2.2 Classification de niveau pour les indicateurs des ODD globaux

La classification par niveau mise à jour (<https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/tier-classification/>) pour les indicateurs mondiaux des ODD au 15 décembre 2017 était basée sur les changements apportés par l'IAEG-SDG après sa 3ème (mars 2016), 4ème (novembre 2016), 5ème (mars 2017) et 6ème (novembre 2017) réunions. La classification de niveau de nombreux indicateurs devrait changer à mesure que les méthodologies sont élaborées et que la disponibilité des données augmente. Par conséquent, l'IAEG-SDG ont développé un mécanisme pour réviser annuellement la classification des niveaux à ses réunions d'automne (ou 4ème trimestre). La classification de niveau mise à jour devrait être publiée à la suite de ces réunions, sauf indication contraire. Les progrès enregistrés jusqu'à présent sont les suivants:

- **Fichier original du 21 septembre 2016:** Le fichier original contenait la classification par niveau mise à jour des indicateurs ODD révisés par l'IAEG-SDG. Les indicateurs ont été classés en trois niveaux en fonction de leur niveau de développement méthodologique et de la disponibilité des données. L'IAEG-SDG ont passé en revue la classification initiale proposée qui a été présentée à la 3ème réunion l'IAEG-SDG en mars 2016 et ont examiné des informations supplémentaires sur la disponibilité des données, les méthodologies internationalement reconnues et les normes internationales afin de prendre une décision sur la classification de chaque indicateur. Pour la plupart des indicateurs, le niveau proposé initialement pour la troisième réunion de l'IAEG-SDG a été confirmé. Cependant, dans 25 cas, l'IAEG-SDG ont modifié la classification des niveaux en fonction de leur examen des informations disponibles pour l'indicateur (comme indiqué dans la colonne Notes).
- **Mise à jour le 11 novembre 2016:** Les agences depositaires possibles ont été mises à jour dans certains cas, sur la base des communications avec les agences depositaires possibles et la réception de certains plans de travail.
- **Mise à jour au 21 décembre 2016:** Cette mise à jour contenait des mises à jour fondées sur les interventions et les décisions prises pendant et après la 4ème réunion de l'IAEG-SDG en novembre 2016. Les changements incluaient des

mises à jour de la classification de niveau de certains indicateurs ainsi que des mises à jour pour les agences depositaires et autres agences impliquées / partenaires.

- **Mise à jour au 20 avril 2017⁴**: Cette mise à jour contient toutes les mises à jour précédentes ainsi que les modifications basées sur les décisions prises lors de la 5ème réunion de l'IAEG-SDG en mars 2017. Les mises à jour comprennent la désignation d'agences de classement et depositaires pour tous les indicateurs perfectionnés convenus lors de la 48ème session de la Commission statistique de l'ONU, les changements sur la classification des niveaux pour les indicateurs Sendai mis à jour et les indicateurs de niveau III rapides (les indicateurs qui ont fait avancer le travail méthodologique et ont été pris en compte pour la mise à niveau), et des mises à jour pour les agences depositaires et autres agences impliquées / partenaires pour certains indicateurs.
- **Dernière actualisation du 15 décembre 2017⁵**: Cette mise à jour contient des mises à jour de toutes les mises à jour précédentes ainsi que des changements basés sur les décisions prises pendant et après la 6ème réunion des IAEG-SDG en novembre 2017. Les changements comprennent des mises à jour de la classification de certains indicateurs de niveau III, des mises à jour de certains indicateurs basés sur l'examen de disponibilité des données menées par la DSNU et discutées lors de la réunion IAEG-SDG ainsi que les mises à jour des agences depositaires et autres agences partenaires / impliqués pour certains indicateurs. Comme le montre le Tableau 1, la classification actuelle comprend 93 indicateurs de niveau I, 66 indicateurs de niveau II et 68 indicateurs de niveau III. En plus de cela, il y a 5 indicateurs qui ont plusieurs niveaux (différentes composantes de l'indicateur sont classées en différents niveaux).

⁴ <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Official%20Revised%20List%20of%20global%20SDG%20indicators.pdf>

⁵ https://unstats.un.org/sdgs/files/Tier%20Classification%20of%20SDG%20Indicators_15%20Dec%202017_web%20final.pdf

Tableau 1. Répartition des indicateurs des ODD selon l'approche de niveaux

OBJEC TIF	THEME	INDICATEUR A NIVEAU				TOT AL
		I	II	III	Multiple	
1	Pas de pauvreté	3	7	4	0	14
2	Zéro faim	7	3	3	0	13
3	Bon état de santé et de bien-être	19	5	3	0	27
4	Éducation de qualité	2	5	2	2	11
5	Égalité entre les hommes et les femmes	2	9	2	1	14
6	Eau potable et assainissement	4	5	2	0	11
7	Énergie non polluante et abordable	4	1	1	0	6
8	Travail décent et croissance économique	8	5	4	0	17
9	Industrie, innovation et infrastructure	9	2	1	0	12
10	Réduction des inégalités	2	3	5	1	11
11	Villes et communautés durables	4	5	6	0	15
12	Consommation et production responsable	2	1	10	0	13
13	Action pour le climat	1	2	5	0	8
14	Vie sous l'eau	2	1	7	0	10
15	Vie sur terre	7	4	1	2	14
16	Paix, justice, et institutions solides	6	10	7	0	23
17	Partenariats pour les objectifs	15	3	7	0	25
TOTAL	<i>Avec des indicateurs répétés</i>	97	71	70	6	244
	<i>Sans des indicateurs répétés</i>	93	66	68	5	232
	<i>Répétition d'indicateurs</i>	4	5	2	1	12

* Les cases ombrées en jaune indiquent à quels ODD et à quels niveaux les indicateurs répétitifs appartiennent. Voir note #2 en bas de page avec plus de détails.

2.3 Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable

En outre, les processus statistiques entrepris par l'IAEG-SDG directement liés à la Commission de statistique de l'ONU et au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), les processus politiques sont suivis par le Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable sous les auspices de l'ECOSOC. Le FPHN⁶ est la plate-forme centrale de l'ONU pour le suivi et l'examen du programme 2030 pour le développement durable et les ODD. Le FPHN a adopté le calendrier suivant pour ses réunions annuelles:

⁶ <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>

- **2013:** Construire le future : de Rio+20 au Programme de développement de l'après 2015
- **2014:** Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et tracer la voie d'un programme de développement ambitieux pour l'après 2015, y compris les objectifs de développement durable.
- **2015:** Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et l'examen; le FPHN pour l'après 2015
- **2016:** S'assurer que personne n'est laissé pour compte
- **2017:** Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation (en mettant l'accent sur les ODD suivants :)
 - **Objectif 1:** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
 - **BObjectif2:** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
 - **BObjectif3:** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
 - **BObjectif 5:** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
 - **Objectif 9:** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation
 - **Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.**
- **2018:** Transformation vers des sociétés durables et résilientes (en mettant l'accent sur les ODD suivants :)
 - **Objectif 6:** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
 - **Objectif 7:** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
 - **Objectif 11:** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.
 - **Objectif 12:** Établir des modes de consommation et de production durables
 - **Objectif 15:** Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, arrêter et inverser la dégradation des terres et mettre fin à la perte de la biodiversité

- **2019:** Autonomiser les gens et assurer l'inclusion et l'égalité (en mettant l'accent sur les ODD suivants :)
 - **Objectif 4:** Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
 - **Objectif 8:** Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi et un travail décent pour tous.
 - **Objectif 10:** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
 - **Objectif 13:** Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*
 - **Objectif 16:** Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a publié les «Objectifs de développement durable - des cas de mise en œuvre nationale et soutien des Nations Unies» ⁷ qui donnent un aperçu de la gamme d'actions et de partenariats pour le déploiement et la mise en œuvre des ODD au niveau national.

Cette publication donne un aperçu des premiers efforts de 16 pays (9 pays de l'OCI: Égypte, Indonésie, Mauritanie, Maroc, Pakistan, Sierra Leone, Somalie, Turkménistan et Ouganda; **7 autres pays:** Brésil, Cap-Vert, République dominicaine, El Salvador, Géorgie, Monténégro et Philippines) et donner vie aux ODD mondiaux et au rôle que jouent les équipes de pays des Nations Unies dans ce processus. Il illustre comment ces pays commencent à intégrer le Programme 2030 dans leurs visions, stratégies et plans aux niveaux national, infranational et local.

Les efforts du pays comprennent la sensibilisation du public, l'engagement des différentes parties prenantes, l'adaptation des ODD aux contextes nationaux et locaux, la cohérence entre les domaines politiques et entre les niveaux de gouvernement, l'évaluation des risques et le renforcement des mécanismes de suivi et de responsabilisation.

- **Égypte:** Harmoniser les plans de la nation avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine et investir dans la capacité de suivi des progrès des ODD
- **Indonésie:** Promouvoir des approches systématiques et inclusives pour localiser les ODD, suivre les progrès et sensibiliser le public

⁷ <https://undg.org/wp-content/uploads/2016/12/SDGs-are-Coming-to-Life-UNDG-1.pdf>

- **Mauritanie:** Démontrer les premiers efforts pour intégrer les ODD dans une nouvelle stratégie de développement nationale conforme au Programme 2030
- **Maroc:** Exploiter la puissance des forums multipartites pour adapter les ODD aux contextes nationaux et locaux
- **Pakistan:** Avancer sur les ODD grâce à l'engagement et à l'état de préparation des institutions à plusieurs niveaux de gouvernement
- **Sierra Leone:** Illustrer comment un pays affecté par une crise peut préparer la voie à la réalisation des ODD avec engagement
- **Somalie:** Engager un nouveau processus de planification du développement national tout en établissant une structure de gouvernance et un système statistique
- **Turkménistan:** Localiser les ODD et créer un système de suivi avec une approche progressive et inclusive
- **Ouganda:** Harmoniser les plans de développement nationaux et sous nationaux et la budgétisation avec les ODD et assurer la participation multipartite

Au FPHN de 2016 à New York, 6 pays de l'OCI sur 22 dont l'Égypte, le Maroc, la Sierra Leone, le Togo, la Turquie et l'Ouganda ont effectué leurs examens nationaux volontaires (VNRs). Les autres pays qui ont présenté leurs VNR étaient la Chine; la Colombie; l'Estonie; la Finlande; la France; la Géorgie; l'Allemagne; le Madagascar; le Mexique; le Monténégro; la Norvège; les Philippines; La République de Corée; les Samoa; la Suisse; et le Venezuela.

Le FPHN s'est réuni sous les auspices de l'ECOSOC du **10 au 19 juillet 2017** à New York, y compris une réunion ministérielle les **17 et 19 juillet 2017**. Au cours de la session de 2017 du FPHN, 43 pays (dont 12 étaient des pays de l'OCI) ont présenté leur **VNR concernant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD**. Les 12 pays de l'OCI sur 43 pays étaient: l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bénin, l'Indonésie, la Jordanie, la Malaisie, les Maldives, le Nigéria, le Qatar, le Tadjikistan et le Togo. Les autres pays étaient: l'Argentine, le Bélarus, la Belgique, le Belize, le Botswana, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, Chypre, la République tchèque, le Danemark, El Salvador, l'Éthiopie, le Guatemala, le Honduras, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Kenya, Luxembourg, Monaco, le Népal, les Pays-Bas, le Panama, le Pérou, le Portugal, la Slovaquie, le Suède, Thaïlande, l'Uruguay et le Zimbabwe.

Tableau 2. Les pays de l'OCI avec les soumissions de VNR en 2016-2018

N.	Pays	VNR, 2016 ⁸	VNR, 2017 ⁹	VNR, 2018 ¹⁰
1	Afghanistan		Soumis	
2	Albanie			prévu
3	Azerbaïdjan		Soumis	
4	Bahreïn			prévu
5	Bangladesh		Soumis	
6	Bénin		Soumis	prévu
7	Égypte	Soumis		prévu
8	Guinée			prévu
9	Indonésie		Soumis	
10	Jordanie		Soumis	
11	Liban			prévu
12	Malaisie		Soumis	
13	Maldives		Soumis	
14	Mali			prévu
15	Maroc	Soumis		
16	Nigeria		Soumis	
17	Nigeria			prévu
18	Palestine			prévu
19	Qatar		Soumis	prévu
20	Arabie saoudite			prévu
21	Sénégal			prévu
22	Sierra Leone	Soumis		
23	Soudan			prévu
24	Tadjikistan		Soumis	
25	Togo	Soumis	Soumis	prévu
26	Turquie	Soumis		
27	EAU			prévu
28	Ouganda	Soumis		

* Vous pouvez consulter les liens pour les VNR des pays en jaune dans de la note de bas de page correspondante (note de bas de page 8 ou 9) à la première indication de la colonne de l'année de référence.

⁸ <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/egypt> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/morocco> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/sierraleone> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/togo> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/turkey> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/uganda>

⁹ <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/afghanistan> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/azerbaijan> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/bangladesh> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/benin> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/indonesia> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/jordan> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/malaysia> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/maldives> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/nigeria> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/qatar> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/tajikistan>

¹⁰ <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/albania> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/bahrain> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/lebanon> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/mali> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/niger> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/palestine> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/saudi-arabia> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/senegal> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/sudan> || <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/united-arab-emirates>

47 pays devraient soumettre leur VNR au FPHN qui se réunira du 9 au 18 juillet 2018. De ceux-là, 15 sont des pays de l'OCI à savoir: l'Albanie, le Bahreïn, le Bénin, l'Égypte, la Guinée, le Liban, le Mali, le Niger, la Palestine, le Qatar, l'Arabie Saoudite, le Sénégal, le Soudan et les EAU. Sur la base des soumissions des pays de l'OCI au FPHN, le Togo est le seul pays membre à soumettre trois VNR, suivis par deux soumissions de VNR du Bénin, de l'Égypte et du Qatar. Les autres pays sont: l'Andorre, l'Arménie, l'Australie, Bahamas, Bhoutan, Cap Vert, Canada, Colombie, Équateur, Grèce, Hongrie, Irlande, Jamaïque, Kiribati, Laos, Lettonie, Lituanie, Malte, Mexique, Namibie, Paraguay, Pologne, République du Congo, Roumanie, Singapour, Slovaquie, Espagne, Sri Lanka, Suisse, Uruguay et le Vietnam.

Le Tableau 2 montre la répartition des 28 pays de l'OCI qui ont soumis des VNR en 2016-2017 et qui devraient les soumettre en 2018.

3 La commission statistique de l'OCI et les ODD

Le Cadre du programme de développement post-2015 a mis les systèmes statistiques nationaux(SSN) au centre des actions de mesure et de suivi des progrès enregistrés dans chaque ODD. L'ensemble des processus des ODD exigent des statistiques de grande qualité pour aider les décideurs à réaliser les 17 objectifs. Les processus des ODD exigent également un suivi assuré par les pays, mené selon une planification stratégique, soutenu sur le plan politique et attribue des ressources de manière permanente, et intégré dans les cadres généraux de développement national.

Dans ce contexte, les pays de l'OCI qui ont participé à la réunion avec les délégués des Offices nationaux de statistiques des pays de l'OCI le 10 mars 2016 à New York en marge de la 47ème session de la Commission de Statistiques des Nations Unies dans le but de finaliser la sixième session de la Commission de statistique de l'OCI les 5-6 novembre 2016 à Konya, en Turquie, a demandé l'inclusion du thème «Le rôle des SSN dans la mise en œuvre des indicateurs de développement durable» comme thème principal de la session.

La session portait sur les approches de transformation des SSN basées sur cinq piliers: coordination, communication, intégration, innovation et renforcement des capacités pour soutenir efficacement le suivi des ODD et les défis rencontrés par les SSN concernant la satisfaction des exigences du cadre d'indicateurs des ODD.

Lors de la session, le SESRIC a également fait une présentation sur "l'Enquête de tendance sur les priorités des ODD des pays membres de l'OCI" diffusée aux pays de l'OCI en août 2016 conformément à la Résolution # 117 de la 31ème Session du

COMCEC et a exhorté les pays de l'OCI à soumettre l'Enquête au SESRIC et de faciliter l'achèvement des sections pertinentes de l'enquête par les constituants des SSN dans leurs pays afin de permettre au SESRIC d'avoir un aperçu plus large des inclinations des pays de l'OCI vis-à-vis des ODD. Les présentations des délégués des pays ont indiqué que les pays de l'OCI ont encore besoin de temps pour l'achèvement de l'Enquête car les administrations nationales sont encore en train de discuter les façons de localiser les ODD mondiaux dans leurs contextes nationaux et les processus pour le développement des méthodologies car les indicateurs de niveau III sont toujours en cours.

La réunion annuelle avec les délégués des Offices nationaux de statistique des pays de l'OCI qui s'est tenue le 8 mars 2018 à New York en tant qu'événement parallèle de la 49ème session de la Commission de statistiques de l'ONU a discuté des points de l'ordre du jour de la septième session de la Commission de statistiques de l'OCI les 2 et 3 mai 2018 à Ankara, en Turquie, et s'est félicité de l'inclusion de «*l'établissement de Priorités et la mesure des indicateurs des ODD, de leur réconciliation et de leur appropriation au niveau national*» lors de la session.

4 Enquête de tendances sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI

4.1 Contexte

Conformément au plan de travail suivi par l'IAEG-SDG, le **Secrétariat de l'IAEG-SDG a finalisé le système de niveau initial avant le 29 juillet 2016. Après la finalisation du système de niveau initial**, le SESRIC a développé un questionnaire conformément à la Résolution # 117 de la 31ème Session du Sommet du COMCEC et a rendu le questionnaire disponible dans trois langues officielles de l'OCI sur son site web: <http://www.sesric.org/activities-annoncements-detail.php?id=386> L'enquête ci-jointe a pour objectif d'identifier les priorités des pays membres de l'OCI pour chaque objectif de développement durable (ODD).

Le questionnaire (voir l'annexe C) comprend les quatre sections suivantes:

- i. **INTRODUCTION:** Une réunion d'information sur l'objectif du questionnaire, champs pour les coordonnées du responsable de l'institution répondant au questionnaire, point focal de l'ODD dans l'institution répondante et le répondant qui complète le questionnaire;
- ii. **PARITIE A:** Établissement de priorités des ODD, niveaux de réalisation attendus, et facteurs contraignants pour les ODD;

- iii. **PARTIE B:** Engagement national aux ODD; Organismes compétents, leurs capacités en ressources humaines ; Coopération avec les organismes internationaux; besoins de formation et capacités des ODD; et
- iv. **ANNEXE:** Liste des ODD et les objectives de chaque ODD.

Le questionnaire a été envoyé aux Offices nationaux de statistique (ONS) des pays de l'OCI et aux ambassades des pays membres à Ankara et dans d'autres pays en utilisant le statut d'accréditation auprès du Secrétariat général de l'OCI. Le 17 juillet 2017, des notes de rappel verbales demandant l'achèvement de l'enquête jusqu'au 1er septembre 2017 ont été envoyées aux ONS et aux Ambassades / Ministères des Affaires étrangères des pays de l'OCI qui n'ont pas fourni de réponses ou de réponses partielles depuis la diffusion du questionnaire en 2016. En janvier, février et mars 2018, le Département des statistiques et de l'information de SESRIC a envoyé des courriels de rappel aux pays de l'OCI qui n'ont pas soumis de réponses à l'enquête depuis 2016 pour l'achèvement et la soumission de l'enquête au SESRIC. Pour les pays de l'OCI ayant des réponses partielles de l'enquête, des courriels de rappel ont également été envoyés aux points focaux indiqués dans les enquêtes reçues.

4.2 Statut d'achèvement du questionnaire

La date limite initiale pour l'achèvement de l'enquête était le 1er septembre 2016 et a été prolongée à plusieurs reprises en raison du faible taux de réponse complet qui a ensuite été même changée au 2 avril 2018 pour être en mesure de recueillir plus de réponses des pays de l'OCI. La répartition du taux de réponse **à la date du 10 avril 2018** est comme suit:

Tableau 3. Ventilation du taux de réponse à l'enquête de conjoncture sur les priorités des ODD

<i>Statut</i>	<i>#</i>	<i>Pays</i>
Complet dans une mesure plus importante	12	Cameroun, Tchad, Jordanie, Indonésie, Irak, Libye, Malaisie, Pakistan, Arabie Saoudite, Togo, Ouganda et Yémen
Incomplet	21	Afghanistan, Albanie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Brunei, Burkina Faso, Gambie, Iran, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Maldives, Mali, Palestine, Qatar, Sénégal, Somalie, Soudan, Suriname et Turquie
Parties manquantes		<p>Introduction: 2 (Brunei, Koweït)</p> <p>Partie A: 20 [Afghanistan: priorités, niveaux de réalisation], Albanie [tous], Azerbaïdjan [tous], Bahreïn [niveaux de réalisation, facteurs contraignants], Bangladesh [Ministère de l'agriculture (établissement de priorité, niveaux de réalisation, facteurs contraignants, sauf ODD 2)]; [Presque tous], Burkina Faso [Département du suivi et de l'évaluation des politiques économiques et sociales (raisons prioritaires, niveau de réalisation, facteurs contraignants)], Gambie [Tous], Iran [Motifs prioritaires], Kazakhstan [ONS (tous); Affaires étrangères (Tous)]; Koweït [tous]; Kirghizistan [tous]; Maldives [Niveaux de réalisation, facteurs contraignants]; Mali [Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (priorités, niveaux de réalisation)]; Palestine [OSN (tous)]; Qatar [Priorité, facteurs contraignants], Sénégal [Ministère de l'économie, des finances et de la planification (facteurs limitatifs)], Somalie [Priorité, niveaux de réalisation], Soudan (Ministère de l'agriculture [Tous sauf A2 (achèvement partiel)], ministère de l'Éducation [Tous sauf A4], Ministère de l'Environnement [Tous sauf A11-A15], Ministère de la Santé [Tous sauf A3]); Suriname [Tous]; et Turquie [Ministère du développement et NSO (établissement des priorités (achèvement partiel), facteurs contraignants)]).</p> <p>Partie B: 18 (Afghanistan [B7]; Azerbaïdjan [B3]; Bahreïn [B7]; Bangladesh [Ministère de l'Agriculture (B3 (sauf ODD 2) -B8)]; Brunéi [B4]; Burkina Faso [Département du suivi et de l'évaluation des Politiques sociales (B4)], Gambie [Tous], Iran [B6, B8], Kazakhstan [ONS (B3, B4, B7), Ministère des Affaires étrangères (B4, B6)], Koweït [B3-B8] et Kirghizistan [Tous], Maldives [B6], Palestine [OSN (B2-B4), Ministère de l'Agriculture (B3 (sauf SDG2), B4)], Qatar [presque tous], Somalie [B1.2, B1.3, B3-B7 Soudan (Ministère de l'Agriculture [B1-B8], Ministère de l'Éducation (B3-B8), Ministère de l'Environnement [B2-B8], Ministère de la Santé [B1-B8], Suriname [B4, B5] et Turquie [certaines parties manquantes dans B7, B8])</p>
Aucune réponse	23	Algérie, Bénin, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Guinée-Bissau, Guyana, Liban, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, Oman, Sierra Leone, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan, EAU, et Ouzbékistan

Selon les commentaires reçus des responsables nationaux contactés, le SESRIC a été informé que certains pays de l'OCI sont encore en train d'adapter les ODD mondiaux à leurs contextes et les discussions sur la finalisation du cadre des indicateurs des ODD sont toujours en cours. **À cette fin, l'analyse ci-dessous ne couvre pas les 23 pays de l'OCI qui n'ont pas soumis de réponses au 10 avril 2018.**

4.3 Résultats de l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des pays membres de l'OCI

4.3.1 Résultats de la part A du Questionnaire

La partie A du Questionnaire (voir Annexe C) demande aux pays quelle priorité ils ont assignée à chaque ODD et ses cibles depuis l'adoption des ODD en septembre 2015, pourquoi leurs pays ont assigné ces priorités, quels niveaux attendent-ils pour la réalisation de chaque ODD et ces cibles dans l'année où ils ont répondu au questionnaire, 2020 et 2030, et les facteurs contraignants la capacité de leurs pays à atteindre chaque ODD et ses cibles avant 2030.

Notre analyse pour la partie A couvre les réponses des pays de l'OCI entre 19 et 24 au 10 avril 2018 et utilise le nombre de pays qui ont assigné le principe de priorité 'élevé' et de **majorité qualifiée**¹¹ pour déterminer l'ordre de priorité des ODD et des cibles au niveau de l'OCI. Plus de la moitié des pays répondants (≥ 11 ¹² ou ≥ 12 ¹³ ou ≥ 13 ¹⁴ sur la base du nombre total de pays répondants selon les ODD et les cibles) ont classé les ODD en priorité en mettant l'accent *sur la santé, la faim, la pauvreté, l'éducation, l'emploi et l'égalité des sexes*.

Dans l'ensemble, 15 pays sur 23 ont attribué une haute priorité à l'**ODD 3** « Assurer des vies saines et promouvoir le bien-être de tous et à tous les âges ». Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé six cibles parmi les plus élevées. Ceux-ci sont :

- (18 pays) **ODD 3.2** (Prévention des *décès de nouveau-nés*);
- 17 pays) **ODD 3.1** (Prévention des *décès maternels*);
- (16 pays) **ODD 3.3** (mettre fin à l'épidémie du *Sida, la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles*);
- (14 pays) **ODD 3.6** (Réduire de moitié le nombre de décès et de traumatismes dus aux *accidents de la route*) et **ODD 3.c** (Accroître le *financement de la santé, le recrutement et la rétention du personnel de santé*); et
- (13 pays) **ODD 3.4** (Réduire la mortalité *prématurée due aux maladies non transmissibles* et traiter et promouvoir la *santé mentale et du bien-être*).
- La moitié des pays interrogés ont également donné la priorité élevée à l'**ODD 3.8** (Réalisation de la *couverture sanitaire universelle*).

¹¹ Une exigence pour une proposition d'obtenir un niveau de soutien spécifique supérieur au seuil de la moitié utilisée pour la majorité.

¹² Le seuil (≥ 11) est valable pour l'ODD 14 (19 répondants).

¹³ Le seuil (≥ 12) est valable pour les ODD 1, 5, 7, 8, 9, 10, 16, 17 (21 répondants) et les ODD 4, 6, 11, 12, 13, 15 (22 répondants).

¹⁴ Le seuil (≥ 13) est valable pour l'ODD 3 (23 répondants) et l'ODD 2 (24 répondants)

Tableau 4. Tableau des priorités des ODD basé sur les réponses reçues des pays de l'OCI

Classement	SDG priorisé	Pays ayant attribué une priorité "élevée"	Score de priorité moyen
1	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être	15	3,43
2	ODD 2: Zéro faim	15	3,29
3	ODD 1: Pas de pauvreté	15	3,24
4	ODD 4: Éducation de qualité	13	3,27
5	ODD 8: Travail décent et croissance économique	12	3,29
6	ODD 5: Égalité entre les hommes et les femmes	12	3,14
7	ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure	11	3,14
8	ODD 13: Action pour le climat	11	2,86
9	ODD 16: Paix, justice, et institutions solides	9	3,14
10	ODD 6: Eau potable et assainissement	9	3,05
11	ODD 15: Vie sur terre	9	3,00
12	ODD 7: Énergie non polluante et abordable	9	2,95
13	ODD 10: Réduction des inégalités	9	2,86
14	ODD 11: Villes et communautés durables	7	3,00
15	ODD 17: Partenariats pour les objectifs	7	2,24
16	ODD 14: Vie sous l'eau	6	2,37
17	ODD 12: Consommation responsable et production	5	2,59

* Les lignes sur un fond jaune montrent les ODD prioritaires des pays de l'OCI interrogés.

L'ODD 2 intitulé « *En finir avec la faim, atteindre la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable* » a été jugé prioritaire par 15 des 24 pays répondants. Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays répondants ont accordé une haute priorité aux quatre cibles suivantes:

- (17 pays) **ODD 2.1** (*Éliminer la faim et assurer l'accès de tous à la nourriture*) et **ODD 2.3** (*Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires*);
- (15 pays) **ODD 2.2** (*Mettre fin à toutes les formes de malnutrition*);
- (13 pays) **ODD 2.a** (*Augmenter l'investissement dans les infrastructures rurales*).

- La moitié des pays interrogés ont également accordé une haute priorité à **2.c** (Assurer le bon fonctionnement des *marchés des produits alimentaires*).

15 des 21 pays ayant répondu ont répondu que l'**ODD 1** : « *Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout* » est une grande priorité pour eux. Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé 4 cibles parmi les plus élevées. Celles-ci sont :

- (15 pays) **ODD 1.2** (*Réduire au moins de moitié la proportion de la population vivant dans la pauvreté*);
- (13 pays) **ODD 1.1** (*Éradication de l'extrême pauvreté pour tous et partout*) et **ODD 1.3** (*Mise en œuvre de systèmes et des mesures de protection sociale pour tous*);
- (12 pays) **ODD 1.4** (*Faire en sorte que les pauvres et les vulnérables aient des droits égaux aux ressources économiques*);
- La moitié des pays répondants ont attribué une haute priorité à l'**ODD 1.a** (*Assurer une mobilisation significative des ressources pour mettre en œuvre des programmes et des politiques visant à éradiquer la pauvreté dans toutes ses dimensions*) et **ODD 1.b** (*Soutien aux investissements accélérés dans les actions d'éradication de la pauvreté*).

13 pays sur 22 ont donné une haute priorité à l'**ODD 4**: « *Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous* ». Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé 5 cibles parmi les plus élevées. Celles-ci sont :

- (14 pays) **ODD 4.5** (*Élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation et assurer un accès égal à tous les niveaux d'éducation et de formation professionnelle*);
- (13 pays) **ODD 4.1** (*Veiller à ce que tout le monde achève les études primaires et secondaires*); et **ODD 4.6** (*Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion substantielle d'adultes atteignent l'alphabétisation et la numératie*); et
- (12 pays) **ODD 4.4** (*Augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes ayant des compétences techniques et professionnelles pour l'emploi*) et **SDG 4.c** (*Augmenter sensiblement l'offre d'enseignants qualifiés*).
- La moitié des personnes interrogées ont déclaré que l'**ODD 4.a** était hautement prioritaire (*la construction et l'amélioration des infrastructures éducatives en tant qu'espace d'apprentissage efficace pour tous*).

12 pays sur 21 ont donné une priorité élevée à l'**ODD 8** : « *Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous* ». Au niveau

des cibles, plus de la moitié des pays interrogés ont classé 4 cibles parmi les plus élevées. Celles-ci sont :

- (13 pays) **ODD 8.3** (*Promotion de politiques orientées vers le développement qui soutiennent les activités productives*)
- (12 pays) **ODD 8.1** (*Maintenir la croissance économique par habitant en fonction des circonstances nationales*); **ODD 8.2** (*Atteinte de niveaux plus élevés de productivité économique grâce à la diversification*); et **ODD 8.6** (*Réduire sensiblement le chômage des jeunes*).
- La moitié des personnes interrogées a attribué une haute priorité à l'**ODD 8.b** (*Développer et opérationnaliser une stratégie globale pour l'emploi des jeunes*).

12 pays sur 21 ont une priorité élevée pour l'**ODD 5** avec « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* ». Au niveau des cibles, plus de la moitié des pays répondants (14 pays) ont attribué à l'**ODD 5.2** « *L'élimination de toutes les formes de violence contre toutes les femmes et les filles dans la sphère publique et privée* » une haute priorité. La moitié des personnes interrogées a priorisé l'**ODD 5.1** (*Mettre fin à toutes les formes de discrimination contre toutes les femmes et filles partout dans le monde*) et l'**ODD 5.3** (*Éliminer toutes les pratiques néfastes comme le mariage des enfants, le mariage précoce et forcé et les mutilations génitales féminines*) comme élevé.

Plus de la moitié des pays répondants (sur la base du nombre total de pays répondants selon l'objectif ODD concerné) ont en outre accordé une haute priorité aux six cibles suivantes des ODD:

- (14 pays) **ODD 6.1** (*Assurer un accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable pour tous*);
- (13 pays) **ODD 7.1** (*Assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes*); et **ODD 10.1** (*Atteindre et maintenir progressivement la croissance des revenus des 40% de la population à un taux supérieur à la moyenne nationale*);
- (12 pays) **ODD 6.2** (*Assurer l'accès à un assainissement et à une hygiène adéquats et équitables pour tous*); **ODD 9.2** (*Promotion de l'industrialisation inclusive et durable*); et **ODD 13.1** (*Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays*).

La moitié des pays répondants (sur la base du nombre total de pays répondants selon l'objectif ODD concerné) ont accordé une *haute* priorité aux ODD 2 et 8 suivants :

- (11 pays) **ODD 9** (*Construire des infrastructures résilientes, promouvoir l'industrialisation durable et encourager l'innovation*); **ODD 13** (*Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts*); **ODD 10.4** (*Adopter des politiques, en particulier des politiques fiscales, salariales et de protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité*); **ODD 15.5** (*Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels*); **ODD 16.4** (*Réduire de manière significative les flux financiers et d'armes illicites, renforcer la récupération et la restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée*); et **ODD 16.9** (*Fournir une identité légale pour tous, y compris l'enregistrement des naissances*).
- (10 pays) **ODD 7,2** (); **ODD 16.1** (*Réduire de manière significative toutes les formes de violence et les taux de mortalité connexes partout dans le monde*); **ODD 16.3** (*Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous*); et **ODD 16.5** (*Réduire sensiblement la corruption et la corruption sous toutes leurs formes*).

Sur les 33 pays de l'OCI qui ont soumis des réponses complètes ou partielles à l'Enquête, 24 d'entre eux ont fourni les raisons pour lesquelles ils ont assigné les priorités respectives. Sur ces 23 pays, 14 (***Bahreïn, Brunei, Cameroun, Tchad, Indonésie, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maldives, Palestine, Arabie Saoudite, Sénégal, Soudan, Turquie et Ouganda***) ont expliqué les raisons des pratiques nationales et du développement national alors que 9 d'entre eux ont fourni des commentaires généraux pour les raisons pour lesquelles ils ont assigné la priorité pertinente (***Bangladesh, Irak, Qatar, Pakistan, Somalie, Togo et Yémen***) ou n'ont pas pu établir de priorités (***Libye et Suriname***).

D'autre part, 9 pays répondants ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas avoir attribué une priorité à chaque ODD dans la partie A. Parmi ceux-ci, 2 pays qui n'ont pas défini de priorités (***Albanie et Azerbaïdjan***) ont déclaré que les discussions entre les parties prenantes concernant l'établissement des priorités des ODD se poursuivent. De plus, trois de ces répondants (***Afghanistan, Burkina Faso et Iran***) n'ont pas précisé les raisons de leurs ODD prioritaires, quatre d'entre eux (***Gambie, Kazakhstan, Kirghizistan et Mali***) n'ont ni fourni d'ODD prioritaires ni de raisons.

En particulier, la **Malaisie** a associé chaque ODD à son plan de développement national avec les stratégies suivantes:

- *Renforcer l'inclusivité vers une société équitable (ODD 1, 2.1, 2.2, 5, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 10, 11.1, 11.2, 11.3, 11.4, 11.5),*
- *Réorganiser la croissance économique pour une plus grande prospérité (ODD 2.3, 2.4, 2.5, 2.a, 2.b, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 8.a, 8.b, 9.5, 9.a, 9.b, 9.c, 17),*

- *Renforcer la résilience macroéconomique pour une croissance soutenue (ODD 2.c),*
- *Améliorer le bien-être de tous (ODD 3, 11.6, 11.7, 11.a, 11.b, 11.c, 16.1, 16.2, 16.3, 16.4, 16.5, 16.6),*
- *Accélérer le développement du capital humain pour une nation avancée (ODD 4, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6),*
- *Poursuivre la croissance verte pour la durabilité et la résilience (ODD 6.5, 6.6, 6.a, 6.b, 7.1, 7.2, 7.3, 12, 13, 14, 15),*
- *Renforcer l'infrastructure pour soutenir l'expansion économique (ODD 7.a, 7.b, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4), et*
- *Transformer le service public pour la productivité (ODD 16.7, 16.8, 16.9, 16.10, 16.a, 16.b).*

Les pays interrogés ont déclaré un très faible nombre d'ODD actuellement réalisés. À l'exception de 2 pays ayant déjà atteint l'ODD 1 (**Malaisie** et **Qatar**) et 1 pays ayant déjà atteint l'ODD 2 (**Qatar**) et l'ODD 6 et l'ODD 7 (**Jordanie**), d'autres n'ont pas indiqué d'ODD actuellement atteints.

Un seul pays (**Irak**) a déclaré qu'il atteindrait les ODD 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 d'ici à 2020. 3 pays répondants envisagent d'atteindre l'ODD 3 (**Indonésie, Irak** et **Jordanie**) et 3 d'entre eux ont le même espoir pour la réalisation de l'ODD 4 (**Irak, Jordanie** et **Yémen**) d'ici 2030. En outre, la **Jordanie** est le seul pays qui a fait part de son espoir d'atteindre tous les ODD d'ici 2030.

Les facteurs les plus saillants qui ont un impact contraignant sur la capacité des pays répondants à atteindre chaque ODD sont indiqués ci-dessous:

- **ODD 1:** Manque de ressources financières, manque de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 2:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 3:** Pénurie de ressources financières; Manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Capacité insuffisante en ressources humaines
- **ODD 4:** Pénurie de ressources financières; Insuffisance des ressources humaines; Manque de sources de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 5:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 6:** Manque de ressources financières, manque de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 7:** Pénurie de ressources financières; manque de moyens technologiques / informatiques

- **ODD 8:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données à surveiller et à évaluer; manque de soutien politique
- **ODD 9:** Pénurie de ressources financières; manque de moyens technologiques / informatiques; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de soutien politique
- **ODD 10:** Pénurie de ressources financières; Manque de sources de données pour surveiller et évaluer; Capacité insuffisante en ressources humaines
- **ODD 11:** Manque de ressources financières, manque de données pour surveiller et évaluer
- **ODD 12:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 13:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 14:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de savoir-faire méthodologique
- **ODD 15:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de savoir-faire méthodologique
- **ODD 16:** Pénurie de ressources financières; manque de sources de données pour surveiller et évaluer; manque de moyens technologiques / informatiques
- **ODD 17:** Manque de sources de données pour surveiller et évaluer; pénurie de ressources financières; manque de connaissances méthodologiques; manque de moyens technologiques / informatiques

En moyenne, 11 répondants ont déclaré que «*la pénurie de ressources financières* » est le facteur contraignant le plus saillant face à la réalisation de tous les ODD. Il est suivi par:

- Le *manque de sources de données pour surveiller et évaluer* (8 répondants en moyenne);
- *Manque de moyens technologiques / informatiques* (7 répondants en moyenne);
- *Capacité insuffisante en ressources humaines / manque de connaissances méthodologiques / manque de soutien politique* (6 répondants en moyenne);
- *Manque de coordination entre les agences / parties prenantes concernées* (5 répondants en moyenne); et
- *Manque de lois, règlements, politiques* (4 répondants en moyenne).

4.3.2 Résultats de la part B du Questionnaire

La partie B du questionnaire (voir annexe C) a interrogé les répondants sur leurs institutions compétentes chargées de coordonner, suivre et / ou rapporter les ODD, si les pays ont ou non un document de stratégie / plan de développement national conforme aux ODD, l'engagement concernant la mise en œuvre des ODD, la capacité des

ressources humaines des institutions nationales liées aux ODD, la coopération avec les agences internationales pour les ODD; les pratiques de collecte de données sur les ODD et les besoins et capacités de formation sur les ODD. Cette partie ne montre que les sections qui ont reçu une réponse suffisante de la part des répondants et ne prend pas en compte celles ayant des réponses insuffisantes dans l'analyse.

S'agissant de la question demandant aux pays répondants de nommer leurs agences de coordination, de suivi et / ou de rapport¹⁵ sur les ODD, 26 des 33 pays répondants ont déclaré avoir des **agences de coordination des ODD**. L'analyse montre que 15 pays de l'OCI ont assigné leurs ministères de Développement / Économie / Environnement / Affaires étrangères / Planification en tant qu'organisme de coordination d'ODD tandis que dans 2 pays le Premier ministre ou le Conseil des ministres sont directement responsables de la coordination des ODD. 4 répondants ont déclaré avoir une coordination distincte des ODD dans le cadre d'un mécanisme du Secrétariat général. 5 pays ont déclaré que leurs ONS sont responsables de la coordination des ODD

Il a été observé que **les agences de suivi des ODD** sont dans 24 pays répondants. En outre, 11 pays de l'OCI ont assigné leurs ministères de Développement / Économie / Environnement / Planification en tant qu'organes de suivi d'ODD correspondant à leur rôle de coordination. Dans quatre pays, le Premier ministre ou le Conseil des ministres sont directement responsables du suivi des ODD, à l'instar de leur rôle de coordination. Alors que 3 pays ont déclaré utiliser un suivi séparé des ODD dans le cadre d'un mécanisme du Secrétariat général (similaire à leur rôle de coordination), dans 6 pays de l'OCI, les ONS sont également directement responsables du suivi des ODD.

On a également constaté que 26 répondants pouvaient nommer leurs **agences d'évaluation des ODD**. 12 répondants ont indiqué que leurs Ministères du Développement / de l'Économie / de l'Environnement / de la Planification constituaient leurs organes de suivi des ODD correspondant à leurs rôles précédents de coordination et de suivi. Les ONS sont la deuxième agence d'évaluation des ODD principalement affectée dans 8 pays répondants, suivis de 3 pays où le Premier ministre et / ou le Conseil des ministres assument le rôle de surveillance des ODD. 3 pays répondants ont également déclaré que le Comité national ODD assure le rôle de surveillance des ODD.

En ce qui concerne **les plans / stratégies de développement nationaux alignés aux ODD**¹⁶, 24 pays sur 33 ont répondu que leurs plans / stratégies de développement actuels sont compatibles avec les ODD, 7 d'entre eux ont répondu que c'est non.

¹⁵Veillez voir le Tableau 25 figurant à [l'Annexe B](#) pour plus de détails.

¹⁶Veillez voir le Tableau 26 figurant à [l'Annexe B](#) pour plus de détails.

En ce qui concerne l'*engagement actuel de la mise en œuvre des ODD par les pays membres*¹⁷, seuls 25 répondants ont fourni leur statut. Parmi ceux-ci, 11 répondants ont déclaré qu'ils sont actuellement engagés dans la mise en œuvre des 17 ODD. En raison de leur statut enclavé, 3 répondants ont déclaré qu'ils s'étaient engagés à mettre en œuvre 16 ODD, à l'exclusion de l'ODD 14 « *Vie sous l'eau* ». Les 11 répondants restants ont fourni un engagement actuel de mise en œuvre des ODD allant de 1 à 15 ODD. Sur la base des réponses reçues, l'ODD 4 est l'objectif prioritaire pour lequel 23 pays se sont engagés à mettre en œuvre les ODD, suivi des ODD 2, 16 et 13 par 22 pays; ODD 3 et 5 par 21 pays; ODD 1 et 8 par 20 pays; Les ODD 7 et 9 par 19 pays; les ODD 10, 16 et 17 par 18 pays; les ODD 11 et 15 par 17 pays; l'ODD 12 par 15 pays; et l'ODD 14 par 13 pays.

En ce qui concerne la structure *des ressources humaines des agences de coordination, de suivi et d'information des ODD dans les pays membres*¹⁸, seuls 17 répondants ont pu fournir des chiffres sur leurs effectifs dans leurs organes de coordination des ODD (536 membres du personnel). Les valeurs vont de 2 (Afghanistan) à 287 (Qatar), ce qui montre un fort déficit de ressources humaines parmi les répondants. En ce qui concerne les agences de suivi des ODD, 16 pays auraient pu indiquer leur nombre total de 515 personnel. La Palestine est la plus peuplée avec 209 membres du personnel suivis de l'Irak (116). Les autres 9 répondants restants vont de 1 (Afghanistan) à 72 (Pakistan). S'agissant des ressources humaines des agences de rapport des ODD de 18 répondants totalisant 509, la Libye a déclaré le plus grand nombre d'employés avec 211 employés, suivie de l'Irak (116). Les 16 pays restants ont fourni des chiffres sur les ressources humaines entre 1 (Suriname) et 44 (Turquie). Il convient de noter que certains répondants attribuent un rôle de coordination, de suivi et / ou de rapport aux mêmes organismes. À cet égard, l'analyse partagée dans cette section peut inclure un double comptage. De ce fait, le total des ressources humaines des agences de coordination, de suivi et de rapport des ODD dans les pays membres n'a pas été mentionné.

Au sujet des engagements actuels des pays membres pour la mise en œuvre des ODD, 12 répondants ont reconnu *avoir coopéré avec et/ ou reçu des conseils des organisations régionales et internationales*¹⁹ des agences des Nations Unies, des Conseils économiques régionaux des Nations Unies, de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales et régionales pertinentes concernant les 17 ODD. Un pays enclavé a déclaré avoir une coopération en cours avec les agences des Nations Unies sur 16 ODD, à l'exclusion de l'ODD 14. À l'exception de deux répondants ayant un statut de coopération actuel pour 12 et 10 ODD respectivement, les 10 autres pays maintiennent

¹⁷ Veuillez voir le Tableau 27 figurant à l'[Annexe B](#) pour plus de détails.

¹⁸ Veuillez voir le Tableau 28 figurant à l'[Annexe B](#) pour plus de détails.

¹⁹ Veuillez voir le Tableau 29 figurant à l'[Annexe B](#) pour plus de détails.

uniquement des liens de coopération pour une gamme de 1 à 9 ODD. De plus, parallèlement aux niveaux d'engagement actuels, l'ODD 4 est l'objectif prioritaire qui attire les activités de coopération et de conseil entre 21 pays et organisations internationales suivis par les ODD 1, 2, 3, 5 et 6 (20 pays); ODD 13 (19 pays); ODD 8 et 16 (18 pays); ODD 7, 11, 15 et 17 (17 pays); et ODD 9, 10, 12 et 14 (15 pays).

En ce qui concerne la *collecte / la disponibilité des données sur les ODD*, les réponses hétérogènes fournies par les pays ont rendu difficile l'analyse de la situation globale au niveau de l'OCI. Pour remédier à cette lacune, les données actuellement hébergées par la Division de statistique de l'ONU (DSNU) dans sa base de données mondiale sur les indicateurs des ODD²⁰ ont été considérées comme représentant la situation de disponibilité des données des ODD des pays membres de l'OCI. La méthodologie pour l'identification de la disponibilité des données ODD précédemment réalisée par la CESAP²¹ a été adoptée et la disponibilité des données des indicateurs ODD a été examinée en envisageant deux types d'analyses d'indicateurs:

- État d'une situation à un moment donné; et
- Décrire le changement de l'état de la situation tel que mesuré par un indicateur qui nécessite un minimum de deux points de données.

À cet égard, l'analyse de la disponibilité des données des ODD dans cette étude a été réalisée sur la base des quatre critères suivants également adoptés dans la méthodologie de la CESAP:

- **Analyse de tendance possible** (Tendance OK): Si un indicateur particulier dispose de deux ou plusieurs points de données disponibles pour 50 pour cent (ou plus) des pays de l'OCI entre 2000 et 2017;
- **Seule l'analyse d'état est possible** (État OK): Si un indicateur particulier n'a qu'un point de données disponible pour 50% (ou plus) des pays de l'OCI entre 2000 et 2017;
- **Analyse d'état limitée possible** (état LIMITÉ): Si un indicateur particulier a au moins un point de données disponible mais pour moins de 50 pour cent des pays de l'OCI entre 2000 et 2017;
- **Aucune analyse possible** (aucune donnée): Si aucun point de données n'est disponible pour aucun des pays de l'OCI entre 2000 et 2017.

Conformément aux critères ci-dessus, le Tableau 5 montre l'état de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI sur la base des données mondiales des ODD

²⁰ <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

²¹ <http://www.unescap.org/sites/default/files/publications/ESCAP-SYB2017.pdf>

hébergées dans la base de données mondiale des indicateurs ODD de la DSNU. La dernière mise à jour de la base de données date du 30 novembre 2017.

Tableau 5. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI au 30 novembre 2017

ODD	Tendance OK	État OK	État LIMITE	Pas de données	Total	Tendance OK %	Statut OK%	État LIMITE%	Pas de données %
1	2	0	4	8	14	14,3%	0,0%	28,6%	57,1%
2	5	2	2	4	13	38,5%	15,4%	15,4%	30,8%
3	15	5	1	6	27	55,6%	18,5%	3,7%	22,2%
4	3	0	7	1	11	27,3%	0,0%	63,6%	9,1%
5	1	1	6	6	14	7,1%	7,1%	42,9%	42,9%
6	2	2	2	5	11	18,2%	18,2%	18,2%	45,5%
7	3	1	0	2	6	50,0%	16,7%	0,0%	33,3%
8	8	0	5	4	17	47,1%	0,0%	29,4%	23,5%
9	7	1	1	3	12	58,3%	8,3%	8,3%	25,0%
10	2	0	2	7	11	18,2%	0,0%	18,2%	63,6%
11	1	2	2	10	15	6,7%	13,3%	13,3%	66,7%
12	2	1	0	10	13	15,4%	7,7%	0,0%	76,9%
13	0	0	2	6	8	0,0%	0,0%	25,0%	75,0%
14	0	1	0	9	10	0,0%	10,0%	0,0%	90,0%
15	7	2	0	5	14	50,0%	14,3%	0,0%	35,7%
16	5	3	3	12	23	21,7%	13,0%	13,0%	52,2%
17	6	2	3	14	25	24,0%	8,0%	12,0%	56,0%
Tota									
1	69	23	40	112	244	28,3%	9,4%	16,4%	45,9%

* Les lignes sur fond jaune montrent les ODD avec une disponibilité de données de 50% et plus pour les indicateurs correspondants.

Sur 244 indicateurs mondiaux, l'analyse des tendances est possible pour 69 indicateurs (28,3% des indicateurs totaux) avec un minimum de deux points de données disponibles pour les indicateurs des ODD pour au moins 50% des pays de l'OCI. Au niveau de l'OCI, la disponibilité des données pour l'ODD 9 (58,3%) et l'ODD 3 (55,6%) permet d'analyser les tendances pour plus de la moitié des indicateurs correspondants. De même, les données disponibles dans le cadre des ODD 7 et 15 permettent une analyse des tendances pour la moitié des indicateurs correspondants. Alors que les ODD 7 et 15 représentent

la dimension environnementale du développement, l'ODD 3 représente la dimension sociale et l'ODD 9 représente les dimensions économiques²².

On observe également que pour 112 indicateurs, il est impossible de faire une analyse de tendance ou une analyse de situation en raison du manque de données. Parmi ces 112 indicateurs SDG, 67 sont classés en catégorie III, 34 sont du niveau II et 11 des indicateurs de niveau I. Parmi les objectifs, les ODD 1, 10, 11, 12, 13, 14, 16 et 17 ont une situation alarmante car l'indisponibilité des données varie entre 52,2% (ODD 16) et 90% (ODD 14). Les ODD 1, 10, 11 et 16 sont des dimensions sociales du développement alors que les ODD 12, 13 et 14 sont des dimensions environnementales. Outre ces 8 ODD, 42,9% des indicateurs de l'ODD 5 et 45,5% des indicateurs de l'ODD 6 sont sans données. Seule une analyse de statut limité est possible pour l'ODD 4 puisque 63,6% des indicateurs ont au moins un point de données disponible mais seulement pour moins de 50% des pays de l'OCI entre 2000 et 2017.

Le Tableau 6 résume l'état de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI sur la base des trois dimensions du développement; à savoir, économique, sociale et environnementale. Alors qu'une analyse de tendance pour 52% des indicateurs sous la dimension économique est possible, le manque de données pour les dimensions environnementales et sociales rend difficile l'analyse des tendances et même l'identification de la situation actuelle de l'OCI en tant que groupe.

Tableau 6. État de disponibilité des données des ODD des pays de l'OCI selon les 3 dimensions

	Économie (ODD 8-9)	Social (ODD 1-5, 10-11, 16)	Environnement (ODD 6-7, 12-15)	Non classifié (ODD 17)
Tendance OK	51,7%	26,6%	22,6%	24,0%
État OK	3,4%	10,2%	11,3%	8,0%
État LIMITÉ	20,7%	21,1%	6,5%	12,0%
Pas de données	24,1%	42,2%	59,7%	56,0%

Parallèlement aux résultats de l'engagement actuel pour la mise en œuvre des ODD et les liens de coopération avec les agences internationales, 13 répondants ont déclaré avoir *besoin d'activités de renforcement des capacités* pour ²³les 17 ODD. Alors que 3 répondants ont déclaré avoir besoin de renforcement des capacités pour 16 ODD

²² Veuillez consulter le lien suivant: (<https://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/Balancing%20the%20dimensions%20in%20the%20SDGs%20FINAL.pdf>)

“Objectifs de développement durable et intégration: Atteindre un meilleur équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale” (Conseil allemand pour le développement durable, 2015) pour la classification des ODD dans les dimensions économique, sociale et environnementale du développement.

²³ Veuillez voir le Tableau 30 figurant à l'Annexe B pour plus de détails.

différents, les 13 autres répondants ont déclaré avoir besoin de programmes de renforcement des capacités pour une gamme de 2 à 15 ODD. Au niveau de l'objectif, les ODD 4, 8 et 11 ont le plus grand nombre de répondants (24) demandant le renforcement des capacités et ont été suivis par les ODD 1, 7, 10 et 12-14 (23 pays); ODD 2, 3, 5, 6, 16 et 17 (22 pays); ODD 15 (21 pays); et ODD 9 (19 pays).

La partie B se termine par la question demandant aux répondants s'ils peuvent *fournir un renforcement des capacités sur les ODD aux autres pays membres de l'OCI*²⁴. Hormis la Jordanie et le Pakistan qui ont déclaré pouvoir renforcer les capacités des autres pays de l'OCI pour l'ensemble des ODD, les 15 répondants restants ont déclaré qu'ils peuvent renforcer les capacités sur les ODD aux autres pays de l'OCI sur différents aspects des 17 ODD. Ces derniers sont la Palestine (15 ODD), le Cameroun (12 ODD), la Turquie et l'Ouganda (10 ODD). Les 11 autres répondants ont déclaré qu'ils peuvent fournir des activités de renforcement des capacités dans une gamme de 1 à 6 ODD. Au niveau des objectifs, l'ODD 1 est le premier domaine pour lequel 11 répondants ont déclaré pouvoir fournir des programmes de renforcement des capacités. Il a été suivi par l'ODD 5 (9 pays prestataires), les ODD 2, 4, 6 et 10 (8 prestataires); les ODD 3, 8 et 16 (7 prestataires); les ODD 9 et 17 (6 prestataires); l'ODD 15 (5 prestataires) les ODD 7 et 12 (4 prestataires); et les ODD 11, 13 et 14 (3 fournisseurs).

²⁴Veuillez voir le Tableau 31 figurant à [l'Annexe B](#) pour plus de détails.

ANNEXE A: TABLEAU X D'ATTRIBUTION DES PRIORITÉS DES ODD

Tous les Tableau x sont classés par ordre décroissant en fonction du nombre de pays ayant attribué une priorité "élevée" aux ODD et / ou aux cibles. Dans le cas d'égalité, le score de priorité moyen a été utilisé.

Tableau 7. Priorités accordées par les répondants à chaque ODD

ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 3	3,43	15	4	3	1	0	23	10
ODD 2	3,29	15	4	3	1	1	24	9
ODD 1	3,24	15	0	3	2	1	21	12
ODD 4	3,27	13	3	5	1	0	22	11
ODD 8	3,29	12	4	4	1	0	21	12
ODD 5	3,14	12	2	5	2	0	21	12
ODD 9	3,14	11	3	6	1	0	21	12
ODD 13	2,86	11	3	4	2	2	22	11
ODD 16	3,14	9	8	2	2	0	21	12
ODD 6	3,05	9	6	6	1	0	22	11
ODD 15	3,00	9	6	5	2	0	22	11
ODD 7	2,95	9	5	5	1	1	21	12
ODD 10	2,86	9	4	5	2	1	21	12
ODD 11	3,00	7	9	5	1	0	22	11
ODD 17	2,24	7	3	3	4	4	21	12
ODD 14	2,37	6	3	5	2	3	19	14
ODD 12	2,59	5	7	7	2	1	22	11

Tableau 8. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.1

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 1	3,24	15	0	3	2	1	21	12
Cible 1.2:	3,43	15	3	1	1	1	21	12
Cible 1.3:	3,33	13	5	1	1	1	21	12
Cible 1.1:	2,86	13	1	2	1	4	21	12
Cible 1.4:	3,15	12	2	4	1	1	20	13
Cible 1.5:	3,05	10	6	2	2	1	21	12
Cible 1.b	3,00	10	4	2	1	2	19	14
Cible 1.a	2,95	10	4	3	1	2	20	13

Tableau 9. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.2

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 2:	3,29	15	4	3	1	1	24	9
Cible 2.1:	3,33	17	3	1	1	2	24	9
Cible 2.3:	3,33	17	2	2	2	1	24	9
Cible 2.2:	3,27	15	3	1	1	2	22	11
Cible 2.a	3,04	13	2	5	2	1	23	10
Cible 2.4:	3,09	11	6	3	3	0	23	10
Cible 2.c	3,00	11	5	3	1	2	22	11
Cible 2.b	3,00	9	7	3	3	0	22	11
Cible 2.5:	2,61	7	6	6	2	2	23	10

Tableau 10. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.3

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 3	3,43	15	4	3	1	0	23	10
Cible 3.2	3,38	18	2	1	1	2	24	9
Cible 3.1	3,35	17	2	1	1	2	23	10
Cible 3.3	3,52	16	4	2	1	0	23	10
Cible 3.c	3,39	14	5	3	1	0	23	10
Cible 3.6:	3,35	14	4	4	1	0	23	10
Cible 3.4:	3,32	13	6	1	1	1	22	11
Cible 3.8:	3,26	12	6	4	1	0	23	10
Cible 3.7:	3,09	10	5	6	1	0	22	11
Cible 3.a	3,05	9	7	4	2	0	22	11
Cible 3.9:	2,91	9	5	5	3	0	22	11
Cible 3.d	2,82	8	6	5	2	1	22	11
Cible 3.5:	2,77	8	6	5	1	2	22	11
Cible 3.b	2,68	8	4	7	1	2	22	11

Tableau 11. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.4

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 4	3,27	13	3	5	1	0	22	11
Cible 4.5	3,45	14	5	2	1	0	22	11
Cible 4.1:	3,27	13	5	2	1	1	22	11
Cible 4.6:	3,26	13	4	5	1	0	23	10
Cible 4.4:	3,32	12	6	3	1	0	22	11
Cible 4.c	3,14	12	4	4	1	1	22	11
Cible 4.a	3,14	11	5	3	1	1	21	12
Cible 4.3:	3,24	10	7	3	1	0	21	12
Cible 4.2:	3,05	9	6	6	1	0	22	11
Cible 4.7:	3,00	7	8	3	2	0	20	13
Cible 4.b	2,24	5	6	4	1	5	21	12

Tableau 12. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.5

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 5	3,14	12	2	5	2	0	21	12
Cible 5.2:	3,33	14	1	5	1	0	21	12
Cible 5.1:	3,05	10	4	4	1	1	20	13
Cible 5.3:	2,95	10	4	3	1	2	20	13
Cible 5.5:	3,14	9	8	2	2	0	21	12
Cible 5.b	2,81	9	3	6	2	1	21	12
Cible 5.a	2,80	8	4	5	2	1	20	13
Cible 5.c	2,52	8	3	5	2	3	21	12
Cible 5.6:	2,80	6	6	6	2	0	20	13
Cible 5.4:	2,70	4	8	6	2	0	20	13

Tableau 13. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.6

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 6	3,05	9	6	6	1	0	22	11
Cible 6.1:	3,27	14	3	3	1	1	22	11
Cible 6.2:	3,09	12	5	2	1	2	22	11
Cible 6.3:	3,14	10	5	5	1	0	21	12
Cible 6.4:	3,05	9	6	4	2	0	21	12
Cible 6.5:	3,14	8	9	3	1	0	21	12
Cible 6.6:	2,95	7	6	6	1	0	20	13
Cible 6.b	2,90	5	9	5	1	0	20	13
Cible 6.a	2,30	5	6	3	2	4	20	13

Tableau 14. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.7

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 7	2,95	9	5	5	1	1	21	12
Cible 7.1:	3,18	13	3	4	1	1	22	11
Cible 7.2:	3,15	10	4	5	1	0	20	13
Cible 7.3:	2,70	6	6	5	2	1	20	13
Cible 7.b	2,40	3	7	7	1	2	20	13
Cible 7.a	2,00	2	7	5	1	5	20	13

Tableau 15. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.8

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 8	3,29	12	4	4	1	0	21	12
Cible 8.3:	3,35	13	2	4	1	0	20	13
Cible 8.6:	3,35	12	4	3	1	0	20	13
Cible 8.2:	3,24	12	3	5	1	0	21	12
Cible 8.1:	3,15	12	3	2	2	1	20	13
Cible 8.5:	3,24	10	7	3	1	0	21	12
Cible 8.b	3,00	10	3	5	1	1	20	13
Cible 8.9:	3,15	9	6	4	1	0	20	13
Cible 8.8:	3,05	9	4	6	1	0	20	13
Cible 8.10:	3,05	8	7	5	1	0	21	12
Cible 8.7:	2,76	7	7	4	1	2	21	12
Cible 8.4:	2,60	6	3	8	3	0	20	13
Cible 8.a	2,25	5	5	4	2	4	20	13

Tableau 16. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.9

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 9	3,14	11	3	6	1	0	21	12
Cible 9.2:	3,18	12	3	6	1	0	22	11
Cible 9.1:	3,00	10	3	6	2	0	21	12
Cible 9.c	3,14	9	7	4	1	0	21	12
Cible 9.3:	3,05	9	5	6	1	0	21	12
Cible 9.5:	3,00	8	5	6	1	0	20	13
Cible 9.4:	2,65	6	4	7	3	0	20	13
Cible 9.b	2,65	5	6	7	1	1	20	13
Cible 9.a	2,35	4	7	4	2	3	20	13

Tableau 17. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.10

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 10	2,86	9	4	5	2	1	21	12
Cible 10.1:	3,20	13	2	2	2	1	20	13
Cible 10.4:	3,14	11	4	4	2	0	21	12
Cible 10.2:	3,10	10	5	4	2	0	21	12
Cible 10.3:	3,05	9	5	4	2	0	20	13
Cible 10.6:	2,45	8	3	3	2	4	20	13
Cible 10.b	2,40	7	3	4	3	3	20	13
Cible 10.5:	2,76	6	8	4	2	1	21	12
Cible 10.7:	2,57	5	6	7	2	1	21	12
Cible 10.c	2,00	4	5	4	5	4	22	11
Cible 10.a	2,10	3	7	3	3	4	20	13

Tableau 18. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.11

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 11	3,00	7	9	5	1	0	22	11
Cible 11.2:	3,09	9	7	5	1	0	22	11
Cible 11.3:	3,00	9	5	7	1	0	22	11
Cible 11.1:	3,05	8	8	5	1	0	22	11
Cible 11.6:	2,91	8	6	8	1	0	23	10
Cible 11.5:	2,90	7	7	5	2	0	21	12
Cible 11.4:	2,90	6	8	6	1	0	21	12
Cible 11.7:	2,81	5	8	7	1	0	21	12
Cible 11.a	2,57	5	5	8	3	0	21	12
Cible 11.b	2,57	5	6	7	2	1	21	12
Cible 11.c	1,90	3	4	7	2	5	21	12

Tableau 19. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.12

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 12	2,59	5	7	7	2	1	22	11
Cible 12.4:	2,78	9	4	7	2	1	23	10
Cible 12.5:	2,74	9	3	8	2	1	23	10
Cible 12.2:	2,68	6	7	6	2	1	22	11
Cible 12.7:	2,57	5	6	7	2	1	21	12
Cible 12.8:	2,52	5	7	5	2	2	21	12
Cible 12.b	2,43	5	5	7	2	2	21	12
Cible 12.3:	2,48	4	6	8	2	1	21	12
Cible 12.6:	2,29	4	7	4	3	3	21	12
Cible 12.a	2,05	4	3	8	2	4	21	12
Cible 12.c	2,05	3	4	8	3	3	21	12
Cible 12.1:	2,24	2	7	8	2	2	21	12

Tableau 20. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.13

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 13	2,86	11	3	4	2	2	22	11
Cible 13.1:	3,09	12	4	3	2	1	22	11
Cible 13.2:	2,90	10	3	5	2	1	21	12
Cible 13.3:	2,81	10	3	4	2	2	21	12
Cible 13.a	1,95	6	1	6	4	5	22	11
Cible 13.b	1,86	5	2	5	3	6	21	12

Tableau 21. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.14

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 14	2,37	6	3	5	2	3	19	14
Cible 14.b	2,42	8	2	3	2	4	19	14
Cible 14.4:	2,37	8	3	1	2	5	19	14
Cible 14.5:	2,55	7	5	3	2	3	20	13
Cible 14.2:	2,37	6	3	5	2	3	19	14
Cible 14.6:	2,21	6	4	2	2	5	19	14
Cible 14.7:	1,75	4	3	4	2	7	20	13
Cible 14.c	1,75	4	3	4	2	7	20	13
Cible 14.1:	2,11	3	5	5	3	3	19	14
Cible 14.a	1,95	3	5	5	2	5	20	13
Cible 14.3:	1,60	2	5	3	3	7	20	13

Tableau 22. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.15

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 15	3,00	9	6	5	2	0	22	11
Cible 15.5:	3,29	11	6	3	1	0	21	12
Cible 15.1:	3,05	10	7	2	2	1	22	11
Cible 15.3:	2,86	9	5	4	4	0	22	11
Cible 15.2:	2,86	9	4	5	2	1	21	12
Cible 15.7:	3,05	8	7	5	1	0	21	12
Cible 15.b	2,76	7	6	5	2	1	21	12
Cible 15.9:	2,68	7	6	5	3	1	22	11
Cible 15.a	2,71	6	7	5	2	1	21	12
Cible 15.c	2,57	6	6	5	2	2	21	12
Cible 15.8:	2,48	6	5	5	3	2	21	12
Cible 15.4:	2,57	5	6	5	1	3	20	13
Cible 15.6:	2,38	5	6	4	4	2	21	12

Tableau 23. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.16

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 16	3,14	9	8	2	2	0	21	12
Cible 16.4	3,00	11	5	2	3	1	22	11
Cible 16.9	2,95	11	4	2	2	2	21	12
Cible 16.1	3,20	10	6	2	2	0	20	13
Cible 16.6	3,19	10	7	2	2	0	21	12
Cible 16.5	3,15	10	4	5	1	0	20	13
Cible 16.3:	3,10	10	4	4	2	0	20	13
Cible 16.10:	3,05	9	5	4	2	0	20	13
Cible 16.a	3,05	9	5	4	2	0	20	13
Cible 16.b	2,95	9	6	3	2	1	21	12
Cible 16.2:	3,05	7	9	2	2	0	20	13
Cible 16.7:	3,05	7	10	2	2	0	21	12
Cible 16.8:	2,20	5	4	5	2	4	20	13

Tableau 24. Priorités accordées par les répondants aux cibles de l'ODD N.17

Cible ODD	Cote de priorité moyenne	Nombre des pays affectant une priorité de					Total	Aucune réponse
		Élevée (4)	Moyenne (3)	Faible (2)	Aucune (1)	Non pertinente (0)		
ODD 17	2,24	7	3	3	4	4	21	12
Cible 17.1:	2,75	9	3	3	4	1	20	13
Cible 17.14:	2,65	9	3	2	4	2	20	13
Cible 17.19:	2,60	9	3	2	3	3	20	13
Cible 17.11:	2,48	9	2	3	4	3	21	12
Cible 17.17:	2,80	8	5	3	3	1	20	13
Cible 17.16:	2,45	8	2	4	3	3	20	13
Cible 17.6:	2,52	7	5	3	4	2	21	12
Cible 17.18:	2,45	7	4	3	3	3	20	13
Cible 17.8:	2,36	7	5	3	3	4	22	11
Cible 17.13:	2,29	7	3	3	5	3	21	12
Cible 17.5:	2,20	7	2	3	4	4	20	13
Cible 17.3:	2,19	7	2	4	4	4	21	12
Cible 17.12:	2,14	7	1	4	6	3	21	12
Cible 17.4:	2,30	6	4	3	4	3	20	13
Cible 17.9:	2,25	6	4	3	3	4	20	13
Cible 17.15:	2,30	5	5	3	5	2	20	13
Cible 17.10:	2,24	5	6	3	3	4	21	12
Cible 17.2:	1,82	5	3	3	5	6	22	11
Cible 17.7:	2,00	4	4	3	6	3	20	13

ANNEXE B: RÉSULTATS DE LA PART B DU QUESTIONNAIRE

Tableau 25. Liste des agences de coordination, de suivi et de rapport des ODD dans les pays répondants

Pays	Organisme coordinateur des ODD	Organisme de suivi des ODD	Organisme établissant le rapport sur les ODD
Afghanistan	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Albanie	Comité de l'ODD	Premier ministre	Premier ministre
Azerbaïdjan	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD
Bahreïn	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD	Autorité statistique nationale
Bangladesh	Ministère de la Planification	Autorité statistique nationale	Premier ministre
Brunei	Premier ministre	Premier ministre	Autorité statistique nationale
Burkina Faso	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Cameroun	Ministère de l'Économie		Autorité statistique nationale
Tchad	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
<i>Gambie</i>			
Indonésie	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD	Comité de l'ODD
Iran		Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
Irak	Ministère de la Planification	Ministère de la Planification	Ministère de la Planification
Jordanie	Ministère de la Planification		
Kazakhstan	Ministère des Affaires étrangères et de la coopération	Ministère des Affaires étrangères et de la coopération	Ministère des Affaires étrangères et de la coopération
<i>Koweït</i>			
<i>Kirghizistan</i>			
Libye			Autorité statistique nationale
Malaisie	Autorité statistique nationale	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Maldives	Ministère de l'Environnement	Ministère de l'Environnement	Ministère de l'Environnement
Mali	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Pakistan	Ministère de la Planification	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
Palestine	Autorité statistique nationale	Premier ministre	Comité de l'ODD
Qatar	Ministère de la Planification	Ministère de la Planification	Ministère de la Planification
Arabie Saoudite	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Sénégal	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie	Ministère de l'Économie
Somalie	Autorité statistique nationale		
Soudan	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
<i>Suriname</i>			
Togo	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale	Autorité statistique nationale
Turquie	Ministère du Développement	Autorité statistique nationale	Ministère du Développement
Ouganda	Premier ministre	Premier ministre	Premier ministre
<i>Yémen</i>			

* Les noms originaux des agences concernées des ODD ont été raccourcis pour présenter un aperçu du mécanisme des ODD dans les pays répondants. Les pays écrits en italiques n'ont pas fourni de réponse.

Tableau 26. Est-ce que votre pays dispose actuellement d'un(e) stratégie/plan national(e) de développement conforme au processus des ODD?

OUI	Afghanistan, Albanie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Libye, Malaisie, Mali, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Sénégal, Somalie, Soudan, Togo, Turquie, Ouganda
NON	Brunei, Tchad, Kazakhstan, Koweït, Maldives, Suriname, Yémen
AUCUNE RÉPONSE	Gambie, Kirghizistan

Tableau 27. Est-ce que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des ODD ci-dessous?

Pays	ODD 1	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 11	ODD 12	ODD 13	ODD 14	ODD 15	ODD 16	ODD 17	Total
Afghanistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	16
Albanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1			1	1	14
Bahreïn	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Bangladesh		1																1
Brunei		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	15
Burkina Faso	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	16
Cameroun	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Tchad				1	1	1							1		1		1	6
Indonésie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Iran	1		1	1				1	1				1				1	7
Irak	1	1	1	1	1	1				1			1					8
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Koweït	1	1	1	1	1	1		1	1				1					9
Malaisie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Maldives	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Mali	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	16
Pakistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Palestine		1																1
Qatar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Sénégal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Soudan				1		1	1				1	1	1	1	1			8
Togo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Turquie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Ouganda	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1				1	13
Yémen	1	1	1	1	1	1	1	1										8
Total	20	22	21	23	21	22	19	20	19	18	17	15	22	13	17	18	18	

1 égale 'OUI'.

Tableau 28. Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD?

Pays	Organisme coordinateur des ODD	Organisme coordinateur des ODD	Organisme établissant le rapport sur les ODD
Afghanistan	2	1	2
Albanie	14	9	3
Azerbaïdjan	18	12	18
Bahreïn	22	22	3
Cameroun			12
Tchad	10	10	10
Iran		10	10
Irak	32	116	116
Jordanie	4	4	4
Libye			211
Malaisie	6	2	2
Maldives	6	6	17
Pakistan	12	72	20
Palestine		209	
Qatar	287		
Arabie saoudite	6		
Sénégal	20	20	20
Soudan	27		
Suriname			1
Togo	20	10	10
Turquie	44	2	44
Ouganda	6	10	6
Total	536	515	509

Tableau 29. Votre pays a-t-il eu une coopération avec/ou a-t-il reçu une consultation de la part des organisations régionales/internationales à propos des ODD ci-dessous?

Pays	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Afghanistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	16
Bahreïn			1	1			1	1	1				1	1				9
Burkina Faso	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Cameroun	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Tchad				1	1	1							1			1		6
Indonésie	1	1	1				1										1	5
Irak	1	1	1	1	1	1		1		1	1		1				1	12
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Kazakhstan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Koweït																		1
Libye	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Malaisie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Maldives	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Mali	1	1	1	1	1			1	1				1				1	9
Palestine		1																1
Qatar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Arabie Saoudite	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Soudan				1		1	1				1	1	1	1	1			8
Togo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Turquie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Ouganda	1	1	1	1	1			1	1	1							1	10
Yémen	1	1	1	1	1	1												6
Total	17	18	18	19	17	18	16	15	14	14	15	13	17	13	15	16	15	

1 égale 'OUT'.

Tableau 30. Votre pays, a-t-il besoin d'un renforcement de capacités dans les ODD ci-dessous?

Pays	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	ODD	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Afghanistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Albanie	1	1	1	1	1	1		1		1	1					1		10
Azerbaïdjan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Bahreïn	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Brunei	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Burkina Faso				1			1			1		1					1	6
Cameroun							1						1					2
Tchad	1	1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14
Indonésie		1		1				1			1	1	1	1				7
Iran	1	1	1			1		1		1	1	1	1	1	1	1	1	13
Irak	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	16
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Kazakhstan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Libye	1			1		1		1						1				5
Malaisie		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	16
Maldives	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Mali	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Pakistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14
Palestine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Qatar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Arabie saoudite	1				1		1			1		1	1					7
Sénégal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Somalie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Soudan				1									1	1	1			4
Suriname	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Togo	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15
Turquie					1					1	1	1	1	1			1	8
Ouganda	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	16
Yémen	1	1	1	1	1	1	1	1										8
Total	23	22	22	24	22	22	23	24	19	23	24	23	23	23	21	22	22	

1 égale 'OUT'.

Tableau 31. Votre pays, peut-il fournir aux autres pays de l'OCI un renforcement de capacité sur les ODD ci-dessous ?

Pays	ODD 1	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 11	ODD 12	ODD 13	ODD 14	ODD 15	ODD 16	ODD 17	Total
Albanie																1		1
Bahreïn	1					1												2
Burkina Faso					1													1
Cameroun	1	1	1	1	1	1		1	1	1		1				1	1	12
Tchad				1	1	1												3
Indonésie	1									1						1		3
Irak	1				1					1								3
Jordanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Koweït								1										1
Malaisie	1																	1
Pakistan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
Palestine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	15
Arabie saoudite		1																1
Soudan				1									1	1	1			4
Togo	1	1	1		1					1							1	6
Turquie	1	1	1	1		1	1	1	1						1		1	10
Ouganda	1	1	1	1	1	1		1	1	1						1		10
Total	11	8	7	8	9	8	4	7	6	8	3	4	3	3	5	7	6	

1 égale 'OUT'.

ANNEXE C: ENQUETE DE TENDANCES SUR LES ODD PRIORITAIRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI



ENQUETE DE CONJONCTURE SUR LES PRIORITES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI CONCERNANT LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF

Conformément à la Résolution #117 du trente-et-unième session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC) de l'organisation de coopération islamique (OIC) qui a été tenue les 23-26 novembre 2015 à Istanbul, Turquie, l'enquête actuelle vise à identifier les priorités accordées par les pays membres de l'OCI à chacun des **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

STRUCTURE DE L'ENQUETE

Le questionnaire comporte trois différentes parties: **PARTIE A**, **PARTIE B**, et **L'ANNEXE**:

Partie A : Prioritisation des ODD, niveaux de réalisation attendus, et facteurs contraignants pour les ODD;

Part B : Engagement national aux ODD; Organismes compétents, leurs capacités en ressources humaines ; Coopération avec les organismes internationaux; besoins de formation et capacités des ODD; et

ANNEXE : Liste des ODD et les objectives aux termes de chaque ODD

Pour les « Questions Fermées », veuillez cocher ou mettre un (X) dans la case correspondante.

Pour les « Questions Ouvertes », veuillez écrire uniquement dans l'espace réservé disposé sous chaque question. Vous pouvez ajouter une page si nécessaire.

Veuillez, en répondant aux questions, de prendre compte de toutes les sources d'informations, y compris d'autres entités/ organismes gouvernementaux.

Si vous avez des questions concernant le contenu du questionnaire, veuillez les envoyer par courriel à: statistics@sesric.org

Veuillez remplir le formulaire en ligne et l'envoyer à statistics@sesric.org au plus tard le 2 avril 2018.

AVIS

SESRIC rassemblera les réponses et fera une synthèse des résultats de l'enquête qui peuvent être utilisés dans des recherches connexes. SESRIC peut également les partager et les discuter avec les organisations partenaires au niveau régional et international pour effectuer une analyse affiné et applicable au niveau international.

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

I.1	Veuillez fournir les coordonnées de votre institution:						
	Nom de l'institution:						
	Nom du responsable de l'institution:						
	Le titre du responsable de l'institution:						
	Numéro de téléphone:	Code du pays:		Code de la ville:		Numéro :	
	Numéro de Fax:	Code du pays:		Code de la ville:		Numéro :	
	Adresse électronique:						
	E-mail(s):						
	Compte Twitter (s'il existe):						
	Adresse Postale:		Ville :		Pays		
I.2	Veuillez fournir les coordonnées du chef du département compétent responsable de coordonner le processus des ODD:						
	Nom:						
	Titre:						
	Département:						
	Numéro de téléphone:	Code du pays:		Code de la ville:		Numéro :	
	Numéro de Fax:	Code du pays:		Code de la ville:		Numéro :	
	E-mail(s):						
I.3	Veuillez fournir les coordonnées du point focal ayant répondu au questionnaire:						
	Nom:						
	Titre:						
	Département:						
	Numéro de téléphone:	Code du pays:		Code de la ville:		Numéro :	
	Numéro de Fax:	Code du pays:		Code de la ville:		Numéro :	
	E-mail(s):						

PARTIE A

		PRIORITISATION		NIVEAUX DE RÉALISATION		FACTEURS CONTRAIGNANTS											
QUESTION NO	ODD et OBJECTIFS (Veuillez cliquer sur la colonne pour en visualiser en longues versions disponibles dans l'onglet "ANNEXE")	Depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD) en septembre 2015, quel est la priorité que votre pays a désigné à chacun des ODD et à ses objectifs?		Quel est le niveau de réalisation attendu par votre pays pour chacun des ODD et leurs objectifs dans les périodes indiquées ci-après? (Veuillez cocher (X) la colonne correspondante) (afin de faciliter l'estimation des niveaux de réalisation sous les colonnes correspondantes, veuillez vous reporter à l'annexe pour voir les indicateurs proposés pour mars 2016 conçus pour mesurer le progrès des pays vis-à-vis chaque ODD)		Déjà réalisés?	SI NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2020	SI NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2030	Aucune	Insuffisance des capacités en ressources humaines	Manque de connaissances méthodologiques	Manque de sources de données pour surveiller et évaluer	Manque des outils technologiques/informatiques	Insuffisance des ressources financières	Manque du soutien politique et réglementaire	Manque de coordination parmi les organismes/parties prenantes	Autres, veuillez préciser ci-dessous:
		1: HAUTE	2: BASSE	0: NON PERTINENTE	OUI												
A.1	ODD 1 (total)	Priorité accordée															
	A.1.1	Objetif 1.1															
	A.1.2	Objetif 1.2															
	A.1.3	Objetif 1.3															
	A.1.4	Objetif 1.4															
	A.1.5	Objetif 1.5															
	A.1.6	Objetif 1.a															
	A.1.7	Objetif 1.b															
A.2	ODD 2 (total)	Priorité accordée															
	A.2.1	Objetif 2.1															
	A.2.2	Objetif 2.2															
	A.2.3	Objetif 2.3															
	A.2.4	Objetif 2.4															
	A.2.5	Objetif 2.5															
	A.2.6	Objetif 2.a															
	A.2.7	Objetif 2.b															
	A.2.8	Objetif 2.c															
A.3	ODD 3 (total)	Priorité accordée															
	A.3.1	Objetif 3.1															
	A.3.2	Objetif 3.2															
	A.3.3	Objetif 3.3															
	A.3.4	Objetif 3.4															
	A.3.5	Objetif 3.5															
	A.3.6	Objetif 3.6															
	A.3.7	Objetif 3.7															
	A.3.8	Objetif 3.8															
	A.3.9	Objetif 3.9															
	A.3.10	Objetif 3.a															
	A.3.11	Objetif 3.b															
	A.3.12	Objetif 3.c															
	A.3.13	Objetif 3.d															
A.4	ODD 4 (total)	Priorité accordée															
	A.4.1	Objetif 4.1															
	A.4.2	Objetif 4.2															
	A.4.3	Objetif 4.3															
	A.4.4	Objetif 4.4															
	A.4.5	Objetif 4.5															
	A.4.6	Objetif 4.6															
	A.4.7	Objetif 4.7															
	A.4.8	Objetif 4.a															
	A.4.9	Objetif 4.b															
	A.4.10	Objetif 4.c															
A.5	ODD 5 (total)	Priorité accordée															
	A.5.1	Objetif 5.1															
	A.5.2	Objetif 5.2															
	A.5.3	Objetif 5.3															
	A.5.4	Objetif 5.4															
	A.5.5	Objetif 5.5															
	A.5.6	Objetif 5.6															
	A.5.7	Objetif 5.a															
	A.5.8	Objetif 5.b															
	A.5.9	Objetif 5.c															

PARTIE A

		FACTEURS CONTRAIGNANTS													
		NIVEAU DE RÉALISATION				NIVEAU DE RÉALISATION									
QUESTION NO	ODD et OBJECTS (Veuillez cliquer sur la cases pertinentes dans cette colonne pour les visualiser en longues versions disponibles dans l'onglet "ANNEXE")	PRIORITISATION		NIVEAU DE RÉALISATION		NIVEAU DE RÉALISATION									
		Depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) en septembre 2015, quel est la priorité que votre pays a désigné à chacun des ODD et à ses objectifs?	1: HAUTE PRIORITY	2: BASSE PRIORITY	3: AUCUNE PRIORITY	4: NON PERTINENTE	Quel est le niveau de réalisation attendu par votre pays pour chacun des ODD et leurs objectifs dans les périodes indiquées ci-après? <i>(Veuillez cocher [x] la colonne correspondante)</i> <i>(afin de faciliter l'indication des niveaux de réalisation sous les colonnes correspondantes, veillez vous reporter à l'annexe pour voir les indicateurs provisoires pour mars 2016 conçus pour mesurer le progrès des pays vis-à-vis de chaque ODD)</i>	Manque de connaissances méthodologiques	Manque de données pour surveiller et évaluer	Manque des outils technologiques et informatiques	Insuffisance des ressources financières	Manque du soutien politique et réglementaire	Manque de coordination parmi les organismes/parties pertinentes	Autres, veuillez préciser ci-dessous:	
		Pouvez-vous préciser la raison pour laquelle votre pays a désigné cette priorité?		SI NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2020	SI NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2030										
				OUI	NON	25%	50%	75%	100%	25%	50%	75%	100%		
A.6	ODD 6 (total)	Priorité accordée													
	A.6.1	Objectif 6.1													
	A.6.2	Objectif 6.2													
	A.6.3	Objectif 6.3													
	A.6.4	Objectif 6.4													
	A.6.5	Objectif 6.5													
	A.6.6	Objectif 6.6													
	A.6.7	Objectif 6.7													
	A.6.8	Objectif 6.8													
A.7	ODD 7 (total)	Priorité accordée													
	A.7.1	Objectif 7.1													
	A.7.2	Objectif 7.2													
	A.7.3	Objectif 7.3													
	A.7.4	Objectif 7.4													
	A.7.5	Objectif 7.5													
A.8	ODD 8 (total)	Priorité accordée													
	A.8.1	Objectif 8.1													
	A.8.2	Objectif 8.2													
	A.8.3	Objectif 8.3													
	A.8.4	Objectif 8.4													
	A.8.5	Objectif 8.5													
	A.8.6	Objectif 8.6													
	A.8.7	Objectif 8.7													
	A.8.8	Objectif 8.8													
	A.8.9	Objectif 8.9													
	A.8.a	Objectif 8.10													
	A.8.b	Objectif 8.a													
	A.8.c	Objectif 8.b													
A.9	ODD 9 (total)	Priorité accordée													
	A.9.1	Objectif 9.1													
	A.9.2	Objectif 9.2													
	A.9.3	Objectif 9.3													
	A.9.4	Objectif 9.4													
	A.9.5	Objectif 9.5													
	A.9.6	Objectif 9.a													
	A.9.7	Objectif 9.b													
	A.9.8	Objectif 9.c													
A.10	ODD 10 (total)	Priorité accordée													
	A.10.1	Objectif 10.1													
	A.10.2	Objectif 10.2													
	A.10.3	Objectif 10.3													
	A.10.4	Objectif 10.4													
	A.10.5	Objectif 10.5													
	A.10.6	Objectif 10.6													
	A.10.7	Objectif 10.7													
	A.10.8	Objectif 10.a													
	A.10.9	Objectif 10.b													
	A.10.a	Objectif 10.c													

PARTIE A

PRIORITISATION		NIVEAU DE RÉALISATION										FACTEURS CONTRAIGNANTS					
QUESTION NO	ODD et OBJECTS (Veuillez cliquer sur la cases pertinentes dans cette colonne pour les visualiser en longues versions disponibles dans l'onglet "ANNEXE")	Depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD) en septembre 2015, quel est la priorité que votre pays a désigné à chacun des ODD et a ses objectifs?		SI NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2020		SI NON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2030		Aucune	Insuffisance des ressources humaines	Manque de connaissances méthodologiques	Manque de sources de données pour surveiller et évaluer	Manque des outils technologiques/informatiques	Insuffisance des ressources financières	Manque du soutien politique	Manque de lois, règulations et politiques	Manque de coordination parmi les organismes/ parties prenantes	Aucun, veuillez préciser ci-dessous:
		ODD	OBJECTS	OUI	NON	25%	50%	75%	100%	25%	50%	75%	100%				
A.11	ODD 11 (0-6b)																
	A.11.1	Objetif 11.1															
	A.11.2	Objetif 11.2															
	A.11.3	Objetif 11.3															
	A.11.4	Objetif 11.4															
	A.11.5	Objetif 11.5															
	A.11.6	Objetif 11.6															
	A.11.7	Objetif 11.7															
	A.11.8	Objetif 11.8															
	A.11.9	Objetif 11.9															
	A.11.a	Objetif 11.a															
A.12	ODD 12 (0-6b)																
	A.12.1	Objetif 12.1															
	A.12.2	Objetif 12.2															
	A.12.3	Objetif 12.3															
	A.12.4	Objetif 12.4															
	A.12.5	Objetif 12.5															
	A.12.6	Objetif 12.6															
	A.12.7	Objetif 12.7															
	A.12.8	Objetif 12.8															
	A.12.9	Objetif 12.9															
	A.12.a	Objetif 12.a															
	A.12.b	Objetif 12.b															
A.13	ODD 13 (0-6b)																
	A.13.1	Objetif 13.1															
	A.13.2	Objetif 13.2															
	A.13.3	Objetif 13.3															
	A.13.4	Objetif 13.a															
	A.13.5	Objetif 13.b															
A.14	ODD 14 (0-6b)																
	A.14.1	Objetif 14.1															
	A.14.2	Objetif 14.2															
	A.14.3	Objetif 14.3															
	A.14.4	Objetif 14.4															
	A.14.5	Objetif 14.5															
	A.14.6	Objetif 14.6															
	A.14.7	Objetif 14.7															
	A.14.8	Objetif 14.8															
	A.14.9	Objetif 14.9															
	A.14.a	Objetif 14.a															
A.15	ODD 15 (0-6b)																
	A.15.1	Objetif 15.1															
	A.15.2	Objetif 15.2															
	A.15.3	Objetif 15.3															
	A.15.4	Objetif 15.4															
	A.15.5	Objetif 15.5															
	A.15.6	Objetif 15.6															
	A.15.7	Objetif 15.7															
	A.15.8	Objetif 15.8															
	A.15.9	Objetif 15.9															
	A.15.a	Objetif 15.a															
	A.15.b	Objetif 15.b															
	A.15.c	Objetif 15.c															

PARTIE A

		PRIORITISATION		NIVEAUX DE RÉALISATION			FACTEURS CONTRAIGNANTS								
QUESTION	NO	ODD et OBJECTS (Veuillez cliquer sur la case pertinentes dans cette colonne pour les visualiser en longues versions disponibles dans l'onglet "ANNEXE")	Depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD) en septembre 2015, quel est la priorité que votre pays a désigné à chacun des ODD et à ses objectifs?	Déjà réalisée?	SINON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2020	SINON, le niveau de réalisation attendu d'ici 2030	Aucune ressource humaine	Insuffisance des ressources humaines	Manque de connaissances méthodologiques	Manque de sources de données pour surveiller et évaluer	Manque des outils technologiques/informatiques	Insuffisance des ressources financières	Manque de soutien réglementaire et politique	Manque de coordination parmi les organismes/parties prenantes	Autres, veuillez préciser ci-dessous:
QUESTION NO															
A16		ODD 16 (total)	Priorité accordée	OUI	NON	25% 50% 75% 100%	25% 50% 75% 100%								
		A16.1	Objectif 16.1												
		A16.2	Objectif 16.2												
		A16.3	Objectif 16.3												
		A16.4	Objectif 16.4												
		A16.5	Objectif 16.5												
		A16.6	Objectif 16.6												
		A16.7	Objectif 16.7												
		A16.8	Objectif 16.8												
		A16.9	Objectif 16.9												
		A16.a	Objectif 16.10												
		A16.b	Objectif 16.a												
		A16.c	Objectif 16.b												
A17		ODD 17 (total)	Priorité accordée												
		A17.1	Objectif 17.1												
		A17.2	Objectif 17.2												
		A17.3	Objectif 17.3												
		A17.4	Objectif 17.4												
		A17.5	Objectif 17.5												
		A17.6	Objectif 17.6												
		A17.7	Objectif 17.7												
		A17.8	Objectif 17.8												
		A17.9	Objectif 17.9												
		A17.a	Objectif 17.10												
		A17.b	Objectif 17.11												
		A17.c	Objectif 17.12												
		A17.d	Objectif 17.13												
		A17.e	Objectif 17.14												
		A17.f	Objectif 17.15												
		A17.g	Objectif 17.16												
		A17.h	Objectif 17.17												
		A17.i	Objectif 17.18												
		A17.j	Objectif 17.19												

PARTIE B

B.1	Votre pays a-t-il désigné un/des organisme(s) spécifique(s) en charge du processus des ODD? (Cochez [x] OUI ou NON)	OUI	NON	SI OUI, veuillez taper ci-dessous le nom du principale organisme responsable:	SI disponible, veuillez taper ci-dessous l'adresse électronique de organisme principale responsable:
B.1.1	Organisme de coordination des ODD				http://
B.1.2	Organisme de surveillance des ODD				http://
B.1.3	Organisme établissant le rapport sur les ODD				http://
B.2	Est-ce que votre pays dispose actuellement d'un(e) STRATÉGIE/PLAN NATIONAL(E) DE DEVELOPPEMENT conforme au processus des ODD?	OUI	NON	SI OUI, pouvez-vous parler brièvement de ce document?	SI OUI, pouvez-vous joindre une copie de ce document à l'e-mail?
B.2.1					
B.3	Est-ce que votre pays est actuellement engagé dans la mise en œuvre des ODD ci-dessous? (Veuillez cocher [x] soit OUI, NON, ou NE SAIS PAS) (Pour plus de détails, veuillez cocher l'ODD correspondant)	OUI	NON	NE SAIS PAS	Remarques supplémentaires (le cas échéant)
B.3.1	ODD 1: Pas de pauvreté				
B.3.2	ODD 2: Zéro faim				
B.3.3	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être				
B.3.4	ODD 4: Éducation de qualité				
B.3.5	ODD 5: Égalité entre les sexes				
B.3.6	ODD 6: Eau potable et assainissement				
B.3.7	ODD 7: Énergie non polluante et abordable				
B.3.8	ODD 8: Travail décent et croissance économique				
B.3.9	ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure				
B.3.a	ODD 10: Réduction des inégalités				
B.3.b	ODD 11: Villes et communautés durables				
B.3.c	ODD 12: Consommation et production responsable				
B.3.d	ODD 13: Mesures en faveur du climat				
B.3.e	ODD 14: Vie sous l'eau				
B.3.f	ODD 15: Vie sur terre				
B.3.g	ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions				
B.3.h	ODD 17: Partenariats pour les objectifs				
B.4	Quel est le nombre total de personnel des organismes cités ci-dessous ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et travaillant sur le processus des ODD?	Inférieur au premier cycle/licence en sciences	Licence/licence en sciences ou équivalent	Licence/licence en sciences ou plus	Total
B.4.1	Organisme de coordination des ODD				
B.4.2	Organisme de surveillance des ODD				
B.4.3	Organisme établissant le rapport sur les ODD				

PARTIE B

<p>Si OUI, quel est l'étendue de cette coopération?</p>	<p>Si OUI, de quelle(s) organisation(s)?</p>	<p>NON</p>	<p>OUI</p>	<p>Si NON, quels indicateurs ne peuvent être collectés sur la base de la capacité actuelle de votre Système Statistique National?</p>
<p>B.5 Votre pays a-t-il eu une COOPÉRATION avec/ou a-t-il reçu une CONSULTATION de la part d'organisations régionales/internationales à propos des ODD ci-dessous? (Pour voir plus de détails, veuillez cocher l'ODD correspondant figurant en annexe)</p>				
<p>B.5.1 ODD 1: Pas de pauvreté</p>				
<p>B.5.2 ODD 2: Zéro faim</p>				
<p>B.5.3 ODD 3: Bon état de santé et de bien-être</p>				
<p>B.5.4 ODD 4: Éducation de qualité</p>				
<p>B.5.5 ODD 5: Égalité entre les sexes</p>				
<p>B.5.6 ODD 6: Eau potable et assainissement</p>				
<p>B.5.7 ODD 7: Énergie non polluante et abordable</p>				
<p>B.5.8 ODD 8: Travail décent et croissance économique</p>				
<p>B.5.9 ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure</p>				
<p>B.5.a ODD 10: Réduction des inégalités</p>				
<p>B.5.b ODD 11: Villes et communautés durables</p>				
<p>B.5.c ODD 12: Consommation et production responsables</p>				
<p>B.5.d ODD 13: Mesures en faveur du climat</p>				
<p>B.5.e ODD 14: Vie sous l'eau</p>				
<p>B.5.f ODD 15: Vie sur terre</p>				
<p>B.5.g ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions</p>				
<p>B.5.h ODD 17: Partenariats pour les objectifs</p>				
<p>B.6 Votre pays, collecte-t-il les données sur les indicateurs pertinents sur les ODD ci-dessous? (Veuillez cocher l'ODD pertinent pour voir les indicateurs correspondants à chaque ODD figurant en annexe)</p>		<p>NON</p>	<p>OUI</p>	<p>REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)</p>
<p>B.6.1 ODD 1: Pas de pauvreté</p>				
<p>B.6.2 ODD 2: Zéro faim</p>				
<p>B.6.3 ODD 3: Bon état de santé et de bien-être</p>				
<p>B.6.4 ODD 4: Éducation de qualité</p>				
<p>B.6.5 ODD 5: Égalité entre les sexes</p>				
<p>B.6.6 ODD 6: Eau potable et assainissement</p>				
<p>B.6.7 ODD 7: Énergie non polluante et abordable</p>				
<p>B.6.8 ODD 8: Travail décent et croissance économique</p>				
<p>B.6.9 ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure</p>				
<p>B.6.a ODD 10: Réduction des inégalités</p>				
<p>B.6.b ODD 11: Villes et communautés durables</p>				
<p>B.6.c ODD 12: Consommation et production responsables</p>				
<p>B.6.d ODD 13: Mesures en faveur du climat</p>				
<p>B.6.e ODD 14: Vie sous l'eau</p>				
<p>B.6.f ODD 15: Vie sur terre</p>				
<p>B.6.g ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions</p>				
<p>B.6.h ODD 17: Partenariats pour les objectifs</p>				

PARTIE B

B.7	Votre pays, a-t-il besoin d'un RENFORCEMENT DE CAPACITÉS dans les ODD ci-dessous ? (Pour voir plus de détails , veuillez cocher l'ODD correspondant)	OUI	NON	REMARQUES SUPPLEMENTAIRES (LE CAS ECHÉANT)
B.7.1	ODD 1: Pas de pauvreté			
B.7.2	ODD 2: Zéro faim			
B.7.3	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être			
B.7.4	ODD 4: Éducation de qualité			
B.7.5	ODD 5: Égalité entre les sexes			
B.7.6	ODD 6: Eau potable et assainissement			
B.7.7	ODD 7: Énergie non polluante et abordable			
B.7.8	ODD 8: Travail décent et croissance économique			
B.7.9	ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure			
B.7.a	ODD 10: Réduction des inégalités			
B.7.b	ODD 11: Villes et communautés durables			
B.7.c	ODD 12: Consommation et production responsables			
B.7.d	ODD 13: Mesures en faveur du climat			
B.7.e	ODD 14: Vie sous l'eau			
B.7.f	ODD 15: Vie sur terre			
B.7.g	ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions			
B.7.h	ODD 17: Partenariats pour les objectifs			
B.8	Votre pays, peut-il fournir aux autres pays de l'OCI un RENFORCEMENT DE CAPACITÉS sur les ODD ci-dessous ? (Pour voir plus de détails , veuillez cocher l'ODD correspondant)	OUI	NON	REMARQUES SUPPLEMENTAIRES (LE CAS ECHÉANT)
B.8.1	ODD 1: Pas de pauvreté			
B.8.2	ODD 2: Zéro faim			
B.8.3	ODD 3: Bon état de santé et de bien-être			
B.8.4	ODD 4: Éducation de qualité			
B.8.5	ODD 5: Égalité entre les sexes			
B.8.6	ODD 6: Eau potable et assainissement			
B.8.7	ODD 7: Énergie non polluante et abordable			
B.8.8	ODD 8: Travail décent et croissance économique			
B.8.9	ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure			
B.8.a	ODD 10: Réduction des inégalités			
B.8.b	ODD 11: Villes et communautés durables			
B.8.c	ODD 12: Consommation et production responsables			
B.8.d	ODD 13: Mesures en faveur du climat			
B.8.e	ODD 14: Vie sous l'eau			
B.8.f	ODD 15: Vie sur terre			
B.8.g	ODD 16: Paix, justice, et de fortes institutions			
B.8.h	ODD 17: Partenariats pour les objectifs			

ANNEXE

FRANÇAIS

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLES

But 1:	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Indicateurs Pertinents
Objectif 1.1	D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)	Indicateur 1.1.1 Population en dessous du seuil international de pauvreté, selon le sexe, l'âge, la situation professionnelle et la situation géographique (urbaine/ rurale) Indicateur 1.2.1 Proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté, selon le sexe et l'âge
Objectif 1.2	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et celles qu'en soient les formes.	Indicateur 1.2.2 Proportion des hommes, des femmes et des enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales
Objectif 1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.	Indicateur 1.3.1 Proportion de la population qui bénéficient des systèmes de protection sociale/minimale selon le sexe, nombre d'enfants, personnes au chômage, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes, nouveau-nés, victimes de blessures du travail, les pauvres et les groupes vulnérables
Objectif 1.4	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.	Indicateur 1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages et qui a accès aux services de base Indicateur 1.4.2 Proportion de la population adulte totale jouissant des droits de la sécurité d'occupation des terres, disposant de documents légaux reconnus et qui perçoivent leurs droits fonciers comme garantis, selon le sexe et le avec le type d'occupation
Objectif 1.5	D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.	Indicateur 1.5.1 Nombre de décès, personnes disparues et personnes touchées par une catastrophe pour 100 000 personnes Indicateur 1.5.2 Pertes économiques directes causées par les catastrophes par rapport au produit intérieur brut mondial (PIB) Indicateur 1.5.3 Nombre de pays qui ont des stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe
Objectif 1.a	Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	Indicateur 1.a.1 Proportion des ressources allouées directement par le gouvernement aux programmes de réduction de la pauvreté Indicateur 1.a.2 Proportion des dépenses totales du gouvernement sur les services essentiels (éducation, santé et protection sociale)
Objectif 1.b	Mettre en place aux niveaux national, régional et international des principes de politique générale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, d'accroître l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	Indicateur 1.b.1 Proportion des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations du gouvernement pour les secteurs qui ont un avantage de manière disproportionnée les femmes, les pauvres et les groupes vulnérables
But 2:	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.	
Objectif 2.1	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Indicateur 2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation Indicateur 2.1.2 Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère dans la population, selon l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (EPIA)
Objectif 2.2	D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Indicateur 2.2.1 Prévalence du retard de croissance (Taille pour l'âge <2 écart-type de la médiane de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Normes de Croissance de l'Enfant) chez les enfants de moins de 5 ans Indicateur 2.2.2 Prévalence de la malnutrition (poids pour la taille> +2 ou <-2 écart-type de la médiane des normes de croissance de l'enfant de l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, par type (émaciation et surpoids)
Objectif 2.3	D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles	Indicateur 2.3.1 Volume de la production par unité de travail par classe de taille d'entreprise agricole/ d'élevage/forestière Indicateur 2.3.2 Revenu moyen des producteurs de denrées alimentaires à petite échelle, selon le sexe et le statut d'autochtone
Objectif 2.4	D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols	Indicateur 2.4.1 Proportion de la superficie agricole productive et durable
Objectif 2.5	D'ici à 2030, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale	Indicateur 2.5.1 Nombre de ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture consenti dans les installations de conservation à moyen ou à long terme. Indicateur 2.5.2 Proportion des races locales menacées, non menacées ou à un niveau inconnu de risque d'extinction
Objectif 2.a	Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricole et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés	Indicateur 2.a.1 Indice d'orientation agricole pour les dépenses gouvernementales Indicateur 2.a.2 Total des flux officiels (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) au secteur de l'agriculture
Objectif 2.b	Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de développement de Doha	Indicateur 2.b.1 Estimation du Soutien à la Production Indicateur 2.b.2 Subventions aux exportations agricoles
Objectif 2.c	Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires	Indicateur 2.c.1 Indicateur des anomalies dans les prix des denrées alimentaires
But 3:	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
Objectif 3.1	D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Indicateur 3.1.1 Taux de mortalité maternelle Indicateur 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié
Objectif 3.2	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	Indicateur 3.2.1 Taux de mortalité des moins de cinq-ans Indicateur 3.2.2 Taux de mortalité néonatale
Objectif 3.3	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Indicateur 3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH par 1000 de population non infectée, selon le sexe, l'âge et les populations clés Indicateur 3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1000 habitants Indicateur 3.3.3 Incidence du paludisme pour 1000 habitants Indicateur 3.3.4 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants Indicateur 3.3.5 Nombre de personnes nécessitant des interventions contre les maladies tropicales négligées
Objectif 3.4	D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Indicateur 3.4.1 Taux de mortalité attribuable aux maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les maladies respiratoires chroniques Indicateur 3.4.2 Taux de mortalité par suicide
Objectif 3.5	Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	Indicateur 3.5.1 La couverture des interventions de traitement (pharmacologique, psychosocial et de réadaptation et de posture) pour usage de substances psychotropes Indicateur 3.5.2 L'usage nocif de l'alcool, définie en fonction du contexte national par la consommation d'alcool par habitant (15 ans et plus) au cours d'une année civile en litres d'alcool pur
Objectif 3.6	D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	Indicateur 3.6.1 Taux de décès résultant d'accidents de la route
Objectif 3.7	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Indicateur 3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui ont besoin de planification familiale couverte par des méthodes modernes Indicateur 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10-14 ans, 15-19 ans) pour 1000 femmes dans ce groupe d'âge
Objectif 3.8	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	Indicateur 3.8.1 La couverture des services de santé essentiels (définie en tant que la couverture moyenne des services essentiels basés sur des interventions qui incluent la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles et la capacité et l'accès aux services, parmi la population en général et celle la plus défavorisée en particulier) Indicateur 3.8.2 Nombre de personnes couvertes par l'assurance maladie ou par un système de santé publique pour 1000 habitants
Objectif 3.9	D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	Indicateur 3.9.1 Taux de mortalité causée par la pollution domestique et la pollution de l'air ambiant Indicateur 3.9.2 Taux de mortalité causés par l'eau impropre, assainissement et hygiène inadéquats (exposition à l'eau impropre, services de l'assainissement et l'hygiène pour tous (WASH)) Indicateur 3.9.3 Taux de mortalité causée par l'empoisonnement accidentel
Objectif 3.a	Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	Indicateur 3.a.1 Les taux de prévalence ajustés selon l'âge de l'usage courant du tabac parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus

ANNEXE

FRANÇAIS

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLES

Objectif 3.b	Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement, pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments, de recourir pleinement aux dispositions de l'Accord sur les ADPIC qui ménagent une flexibilité à cet effet.	Indicateur 3.b.1 Proportion de la population ayant accès à des médicaments abordables et des vaccins de manière durable Indicateur 3.b.2 Total d'aide publique au développement nette destinée aux secteurs de la recherche médicale et de la santé de base
Objectif 3.c	Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	Indicateur 3.c.1 Densité et distribution des travailleurs de santé
Objectif 3.d	Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux	Indicateur 3.d.1 Règlement sanitaire international (IHR) préparation et capacité aux urgences sanitaires
But 4:	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
Objectif 4.1	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	Indicateur 4.1.1 Proportion des enfants et jeunes: (a) 2/3 années (b) fin du cycle primaire; et (c) fin du premier cycle du secondaire réalisant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) maths, par sexe Indicateur 4.2.1 Proportion des enfants de moins de 5 ans qui ont un bon niveau de développement dans le domaine de la santé, l'éducation et le bien-être psychosocial, selon le sexe Indicateur 4.2.2 Taux de participation dans l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), par sexe
Objectif 4.2	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire	Indicateur 4.3.1 Taux de participation des jeunes et des personnes adultes dans l'éducation et la formation formelle et non formelle au cours des 12 mois, selon le sexe Indicateur 4.4.1 Proportion des jeunes et personnes adultes ayant des compétences en Technologies de l'information et de la communication (TIC) selon le type de compétence
Objectif 4.3	D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	Indicateur 4.5.1 Indicateurs de parité (femme/homme, rural/urbain, quintile de richesse de haut en bas, statut d'invalidité peuples autochtones et affectés par les conflits, à mesure que l'on dispose de données) pour tous les indicateurs d'éducation dans cette liste qui peut être ventilée
Objectif 4.4	D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	Indicateur 4.6.1 Pourcentage de la population dans un groupe d'âge donné réalisant au moins un niveau défini de maîtrise des compétences fonctionnelles (a) d'alphabetisation (b) et en numérotique, selon le sexe
Objectif 4.5	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Indicateur 4.7.1 La mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation pour le développement durable, y compris l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, sont prises en considération à tous les niveaux: (A) politiques d'éducation nationale, (b) programmes scolaires, (c) l'éducation des professeurs et (d) l'évaluation des étudiants
Objectif 4.6	D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	Indicateur 4.a.1 Proportion des écoles qui ont accès à: (a) électricité; (b) l'Internet à des fins pédagogiques; (c) ordinateurs à des fins pédagogiques; (d) Une infrastructure et des matériels adaptés aux étudiants handicapés; (e) eau potable; (f) installations d'assainissement de base unisexes; et (g) installations pour le lavage des mains (selon les définitions d'indicateurs WASH)
Objectif 4.7	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	Indicateur 4.b.1 Volume des flux d'aide publique au développement pour les bourses par secteur et type d'étude Indicateur 4.c.1 Proportion des enseignants dans les niveaux: (a) préprimaire; (b) primaire; (c) 1er cycle du secondaire; et (d) 2ème cycle du secondaire qui ont reçu au moins une formation minimale des enseignants (e.g. Formation pédagogique) une formation initiale ou continue requise pour enseigner le niveau correspondant dans un pays donné
Objectif 4.a	Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	
Objectif 4.b	D'ici à 2030, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement	
Objectif 4.c	D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	
But 5:	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
Objectif 5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Indicateur 5.1.1 Si les cadres législatifs sont en place pour promouvoir, appliquer et garantir la non-discrimination fondée sur le sexe
Objectif 5.2	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	Indicateur 5.2.1 Proportion des femmes en couple et des filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence physique, sexuelle et psychologique par un partenaire intime, soit actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois, par forme de violence et par âge Indicateur 5.2.2 Proportion des femmes et filles âgées de 15 ans et plus victimes de violence sexuelle infligée par des personnes autre que leurs partenaires intimes dans les derniers 12 mois, par âge et lieu de sa survenance
Objectif 5.3	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine	Indicateur 5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20-24 ans étaient mariées ou dans vivant dans un couple avant l'âge de 15 ans et 18 ans Indicateur 5.3.2 Proportion de filles et femmes âgées de 15-49 qui ont subi une mutilation génitale/excision, par âge
Objectif 5.4	Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national	Indicateur 5.4.1 Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et location
Objectif 5.5	Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux Indicateur 5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction
Objectif 5.6	Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi	Indicateur 5.6.1 Proportion de femmes âgées entre 15-49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées en ce qui concerne les relations sexuelles, l'utilisation des contraceptifs et les soins de santé reproductive Indicateur 5.6.2 Nombre de pays avec des lois et règlements qui garantissent aux femmes âgées de 15-49 ans l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, l'information et l'éducation
Objectif 5.a	Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne	Indicateur 5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou droits fonciers des terres agricoles, selon le sexe; et (b) la part des femmes parmi les propriétaires ou détenteurs de droits de terres agricoles, par type d'occupation Indicateur 5.a.2 Proportion des pays où le cadre légal (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes l'égalité des droits à la propriété /ou au contrôle des terres
Objectif 5.b	Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes	Indicateur 5.b.1 Proportion de personnes possédant un téléphone portable, par sexe
Objectif 5.c	Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent	Indicateur 5.c.1 Proportion des pays qui ont des systèmes pour le suivi et l'attribution des allocations publiques pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
But 6:	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
Objectif 6.1	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Indicateur 6.1.1 Proportion de la population qui a recours aux services de traitement de l'eau potable
Objectif 6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Indicateur 6.2.1 Proportion de la population qui a recours aux services d'assainissement gérés en sécurité, y compris des installations pour se laver les mains avec de l'eau et du savon
Objectif 6.3	D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eau usée non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	Indicateur 6.3.1 Proportion des eaux usées traitées en sécurité Indicateur 6.3.2 Proportion des masses d'eau avec une eau ambiante de bonne qualité
Objectif 6.4	D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraites et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	Indicateur 6.4.1 Améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau avec le temps Indicateur 6.4.2 Niveau de stress hydrique: retrait d'eau douce en tant que proportion des ressources en eau douce disponibles
Objectif 6.5	D'ici à 2030, mettre en oeuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	Indicateur 6.5.1 Degré de mise en oeuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100) Indicateur 6.5.2 Proportion des zones de bassin transfrontière disposant d'un arrangement opérationnel pour la coopération de l'eau
Objectif 6.6	D'ici à 2030, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs	Indicateur 6.6.1 Changement de l'étendue des écosystèmes liés à l'eau au fil du temps
Objectif 6.a	D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation	Indicateur 6.a.1 Montant de l'aide publique au développement liée à l'eau et à l'assainissement qui fait partie d'un plan de dépenses coordonnées par le gouvernement
Objectif 6.b	Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	Indicateur 6.b.1 Proportion des unités administratives locales qui disposent de politiques et de procédures opérationnelles et établis pour renforcer la participation des communautés locales dans la gestion de l'eau et de l'assainissement

ANNEXE

FRANÇAIS

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLES

But 7:	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	
Objectif 7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Indicateur 7.1.1 Proportion de la population qui a accès à l'électricité Indicateur 7.1.2 Proportion de la population s'appuyant principalement sur le carburant et les technologies propres
Objectif 7.2	D'ici à 2030, accroître nettement la part d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial	Indicateur 7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie
Objectif 7.3	D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	Indicateur 7.3.1 L'intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et du PIB
Objectif 7.a	D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre	Indicateur 7.a.1 Montant mobilisé de dollars des États-Unis par an à partir de 2020 pour entretenir l'engagement des 100 milliards \$
Objectif 7.b	D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent	Indicateur 7.b.1 Les investissements dans l'efficacité énergétique en tant que pourcentage du PIB et le montant des investissements étrangers directs dans le transfert financier favorisant l'infrastructure et la technologie pour les services de développement durable
But 8:	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
Objectif 8.1	Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés	Indicateur 8.1.1 Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant
Objectif 8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	Indicateur 8.2.1 Taux de croissance annuel du PIB réel par travailleur
Objectif 8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	Indicateur 8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans l'emploi non agricole, par sexe
Objectif 8.4	Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne pas la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière	Indicateur 8.4.1 Empreinte de matière, empreinte de matière par habitant, et empreinte de matière par PIB Indicateur 8.4.2 Consommation intérieure de matières par habitant, et consommation intérieure de matières par PIB
Objectif 8.5	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	Indicateur 8.5.1 Rémunération horaire moyenne des employés de sexe féminin et de sexe masculin, selon la profession, l'âge et le nombre de personnes handicapées Indicateur 8.5.2 Taux d'emploi, par sexe, âge et personnes handicapées
Objectif 8.6	D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	Indicateur 8.6.1 Proportion des jeunes (âgés de 15-24 ans) qui ne suivaient pas un enseignement ou une formation ou qui étaient sans emploi.
Objectif 8.7	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	Indicateur 8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés entre 5-17ans qui sont astreints au travail, par sexe et âge
Objectif 8.8	Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire	Indicateur 8.8.1 Taux de fréquence des accidents du travail mortels et non mortels, selon le sexe et le statut de migrant Indicateur 8.8.2 Augmentation de la conformité des droits nationaux du travail (liberté d'association et le droit de négociation collective) sur la base des sources textuelles de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la législation nationale, selon le sexe et le statut de migrant
Objectif 8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux	Indicateur 8.9.1 Tourisme direct en proportion du total du PIB et du taux de croissance Indicateur 8.9.2 Nombre d'emplois dans les industries touristiques en proportion du total des emplois et le taux de la croissance d'emploi, selon le sexe
Objectif 8.10	Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance	Indicateur 8.10.1 Nombre de succursales de banques commerciales et de distributeurs automatiques de billets (DAB) pour 100.000 adultes
Objectif 8.a	Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'Initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	Indicateur 8.a.1 Aide aux engagements commerciaux et aux décaissements
Objectif 8.b	D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail	Indicateur 8.b.1 Les dépenses totales du gouvernement dans les programmes de protection sociale et l'emploi en tant que proportion des budgets nationaux et du PIB
But 9:	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation	
Objectif 9.1	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité	Indicateur 9.1.1 Proportion de la population rurale qui vit à deux kilomètres d'une route utilisable en toute saison Indicateur 9.1.2 Volumes de passagers et de marchandises, par mode de transport
Objectif 9.2	Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	Indicateur 9.2.1 La valeur manufacturière ajoutée comme proportion du PIB et par habitant Indicateur 9.2.2 L'emploi manufacturier en tant que proportion de l'emploi total
Objectif 9.3	Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés	Indicateur 9.3.1 Proportion des industries à petite échelle dans la valeur totale ajoutée de l'industrie Indicateur 9.3.2 Proportion des industries à petite échelle avec un prêt ou une marge de crédit
Objectif 9.4	D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	Indicateur 9.4.1 Les émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée
Objectif 9.5	Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030	Indicateur 9.5.1 Les dépenses en recherche et en développement en tant que proportion du PIB Indicateur 9.5.2 Les chercheurs (équivalent temps plein) par million d'habitants
Objectif 9.a	Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement	Indicateur 9.a.1 Le soutien fonctionnaire international total (aide publique au développement ainsi que d'autres flux officiels) à l'infrastructure
Objectif 9.b	Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises	Indicateur 9.b.1 Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée
Objectif 9.c	Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020	Indicateur 9.c.1 Proportion de la population couverte par un réseau mobile, par la technologie
But 10:	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
Objectif 10.1	D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable	Indicateur 10.1.1 Les taux de croissance des dépenses des ménages ou le revenu par habitant parmi les 40 pour cent de la population et la population totale
Objectif 10.2	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique; indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Indicateur 10.2.1 Proportion de personnes vivant au-dessous de 50 pour cent du revenu médian, par âge, sexe et personnes handicapées Indicateur 10.3.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti de discrimination à leurs égard ou harcélé(e) au cours des 12 derniers mois, sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme
Objectif 10.3	Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière	Indicateur 10.4.1 Part de la main d'œuvre dans le PIB, y compris les transferts des salaires et de la protection sociale
Objectif 10.4	Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité	Indicateur 10.5.1 Indicateurs de solidité financière
Objectif 10.5	Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles	Indicateur 10.6.1 Proportion des membres et des droits de vote des pays en développement dans les organisations internationales
Objectif 10.6	Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes	Indicateur 10.7.1 Coût de recrutement supporté par l'employé en tant que proportion du revenu annuel gagné dans le pays de destination Indicateur 10.7.2 Nombre de pays qui ont appliqué des politiques de migration bien gérées
Objectif 10.7	Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées	Indicateur 10.a.1 Proportion de lignes tarifaires appliquée aux importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement à un tarif zéro
Objectif 10.a	Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce	Indicateur 10.b.1 Flux de ressources totaux pour le développement, par bénéficiaires, pays donateurs et type de flux (par exemple aide publique au développement, investissements étrangers directs et autres flux)
Objectif 10.b	Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux	Indicateur 10.c.1 Les coûts d'envois de fonds en proportion du montant versé
Objectif 10.c	D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les coûts de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %	

ANNEXE

FRANÇAIS

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLES

But 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables		
Objectif 11.1	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Indicateur 11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, des quartiers informels ou des logements inadéquats
Objectif 11.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transports sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	Indicateur 11.2.1 Proportion de la population ayant accès aux transports communs, selon le sexe, l'âge et le nombre de personnes handicapées
Objectif 11.3	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	Indicateur 11.3.1 Rapport taux de consommation de terres/taux de croissance de la population Indicateur 11.3.2 Proportion des villes disposant d'une structure de participation directe de la société civile dans la planification et la gestion urbaine qui fonctionne régulièrement et démocratiquement
Objectif 11.4	Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial	Indicateur 11.4.1 Les dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacré à la préservation, la protection et la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, par type de patrimoine (culturel, naturel, mixte et World Heritage Centre Designation), palier gouvernemental (national, régional et local / municipal), le type de dépenses (dépenses de fonctionnement / investissements) et le type de financement privé (dons en nature, parrainage et secteur privé non lucratif)
Objectif 11.5	D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable	Indicateur 11.5.1 Nombre de décès, les personnes disparues et des personnes touchées par une catastrophe pour 100 000 personnes Indicateur 11.5.2 Pertes économiques directes en cas de catastrophe par rapport au PIB mondial, y compris les dommages à l'infrastructure de base et une interruption des services de base causés par les catastrophes
Objectif 11.6	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets	Indicateur 11.6.1 Proportion de déchets solides urbains régulièrement recueillis et avec la décharge finale adéquate à partir de déchets solides urbains total généré par les villes Indicateur 11.6.2 Les concentrations moyennes annuelles de particules fines (par exemple PM2.5 et PM10) dans les villes (pondérées en fonction de la population)
Objectif 11.7	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs	Indicateur 11.7.1 Part moyenne de l'agglomération des villes qui est un espace ouvert pour l'usage du public pour tous, selon le sexe, l'âge et les personnes handicapées Indicateur 11.7.2 Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, selon le sexe, l'âge, le statut d'incapacité et lieu de surveillance au cours des 12 derniers mois
Objectif 11.a	Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	Indicateur 11.a.1 Proportion de la population vivant dans des villes qui appliquent des plans de développement régional et urbain intégrant les projections et les besoins en ressources de la population, par taille de la ville
Objectif 11.b	D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux	Indicateur 11.b.1 Proportion de gouvernements locaux qui adoptent et appliquent des stratégies de réduction du risque des catastrophes conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes de 2015-2030 Indicateur 11.b.2 Nombre de pays ayant des stratégies de réduction des risques de catastrophes
Objectif 11.c	Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux	Indicateur 11.c.1 Proportion de soutien financier aux pays les moins développés qui est alloué à la construction et la modernisation des bâtiments résistants, durables, et utilisant les ressources de manière efficiente et des matériaux locaux
But 12: Établir des modes de consommation et de production durables		
Objectif 12.1	Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement	Indicateur 12.1.1 Nombre de pays ayant des plans d'action nationaux relatifs à une consommation et une production durables (CPD) ou des CPD intégrés en tant que priorités ou un objectif des politiques nationales
Objectif 12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Indicateur 12.2.1 Empreinte de matière, empreinte de matière par habitant, et empreinte de matière par PIB Indicateur 12.2.2 Consommation intérieure de matières, consommation intérieure de matières par habitant, et consommation intérieure de matières par PIB
Objectif 12.3	D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte	Indicateur 12.3.1 Indice mondial de pertes alimentaires
Objectif 12.4	D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	Indicateur 12.4.1 Nombre de parties aux accords internationaux multilatéraux sur l'environnement sur les déchets dangereux et d'autres produits chimiques qui répondent à leurs engagements et obligations en transmettant les informations requises par chaque accord pertinent Indicateur 12.4.2 Les déchets dangereux produits par habitant et la proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement
Objectif 12.5	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Indicateur 12.5.1 Taux de recyclage national, tons de matériaux recyclés
Objectif 12.6	Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité	Indicateur 12.6.1 Nombre d'entreprises publiant des rapports de viabilité
Objectif 12.7	Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales	Indicateur 12.7.1 Nombre de pays mettant en œuvre des plans d'action et des politiques de marchés publics durables
Objectif 12.8	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature	Indicateur 12.8.1 Mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation pour le développement durable (y compris l'éducation au changement climatique) sont intégrées dans (a) des politiques nationales d'éducation; (B) les programmes; (C) la formation des enseignants; et (d) l'évaluation des élèves
Objectif 12.a	Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables	Indicateur 12.a.1 Montant de l'aide aux pays en développement pour la recherche et le développement sur la consommation et la production durables et les technologies respectueuses de l'environnement
Objectif 12.b	Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	Indicateur 12.b.1 Nombre de stratégies du tourisme durables ou les politiques et plans d'action appliqués par moyen d'outils de suivi et d'évaluation adoptés
Objectif 12.c	Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pervers sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées	Indicateur 12.c.1 Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB (production et consommation) et en proportion du total des dépenses nationales sur les combustibles fossiles
But 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*		
Objectif 13.1	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Indicateur 13.1.1 Nombre de pays ayant des stratégies locales et nationales de réduction de risques de catastrophes Indicateur 13.1.2 Nombre de décès, de personnes disparues et de personnes touchées par les catastrophes pour 100 000 personnes
Objectif 13.2	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	Indicateur 13.2.1 Nombre de pays qui ont dit avoir mis en œuvre une politique / stratégie / plan intégré qui augmente leur capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, et favorise la résilience climatique et le développement à faibles émissions de gaz à effet de serre d'une manière qui n'influence pas la production alimentaire (y compris un plan national d'adaptation, la contribution déterminée nationalement, la communication nationale, le rapport biennal ou autre)
Objectif 13.3	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	Indicateur 13.3.1 Nombre de pays qui ont intégré l'atténuation, l'adaptation, la réduction de l'impact et l'alerte précoce dans les programmes primaire, secondaire et tertiaire Indicateur 13.3.2 Nombre de pays qui ont communiqué le renforcement des capacités institutionnelles, systémiques et individuelles pour mettre en œuvre l'adaptation, l'atténuation, le transfert de technologie, et les actions de développement
Objectif 13.a	Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires	Indicateur 13.a.1 Montant mobilisé de dollars des États-Unis par an à partir de 2020 destiné à respecter l'engagement de 100 milliards \$
Objectif 13.b	Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés	Indicateur 13.b.1 Nombre de pays les moins développés et les petits États insulaires en développement qui reçoivent un soutien spécialisé dans différents domaines à savoir: finance, technologie, renforcement des capacités, mécanismes pour augmenter les capacités de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques, ainsi qu'en mettant l'accent sur les questions liées aux femmes, aux jeunes et aux communautés locales et marginalisées
* Reconnaissant que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est l'institution internationale et intergouvernementale principale de négociation des mesures à prendre vis-à-vis les changements climatiques à l'échelle mondiale.		
But 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
Objectif 14.1	D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments	Indicateur 14.1.1 Indice d'eutrophication des zones côtières et de densité de débris flottants en plastique
Objectif 14.2	D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	Indicateur 14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives et nationales gérées selon des approches fondées sur les écosystèmes

ANNEXE

FRANÇAIS

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLES

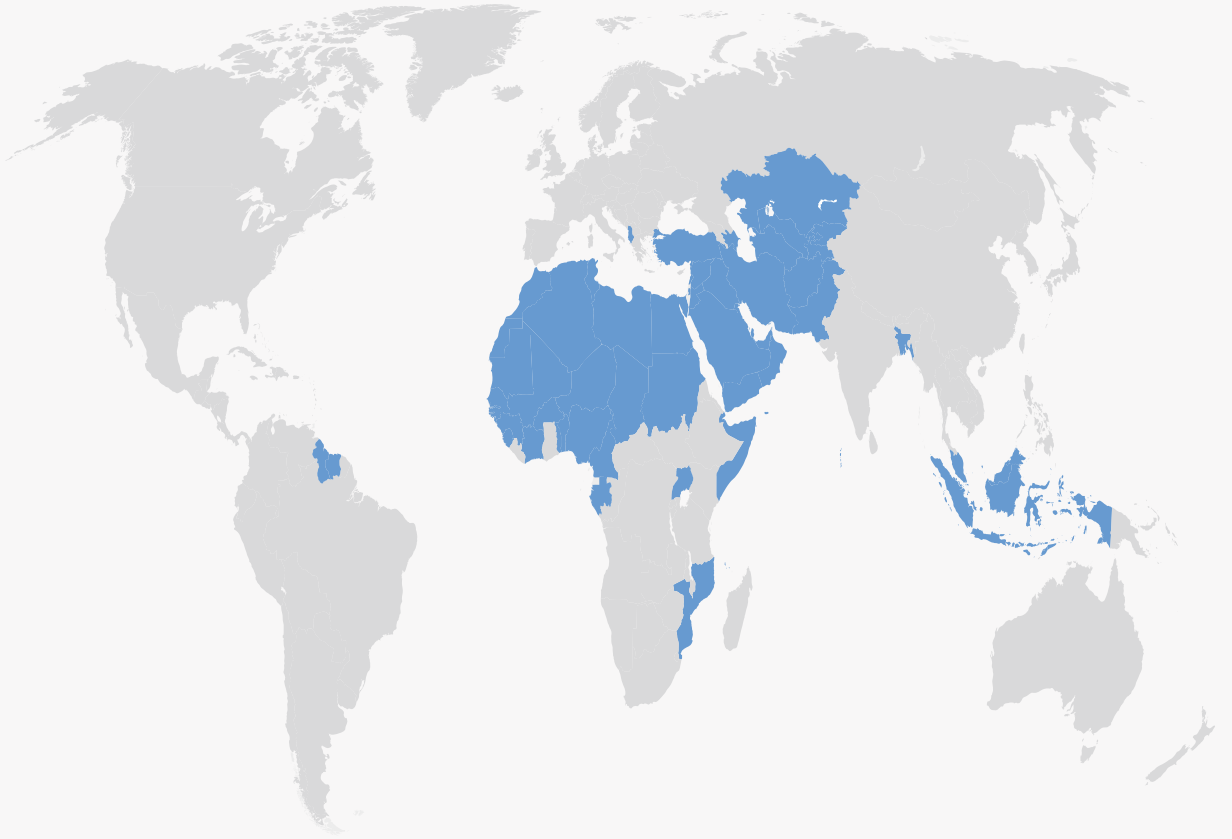
Objectif 14.3	Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux	Indicateur 14.3.1 Acidité marine moyenne (pH) mesuré selon la série de stations d'échantillonnage représentatifs convenue
Objectif 14.4	D'ici à 2020, régler efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques	Indicateur 14.4.1 Proportion des stocks de poissons à des niveaux biologiquement durables
Objectif 14.5	D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles	Indicateur 14.5.1 Couverture des aires protégées par rapport aux zones marines
Objectif 14.6	D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce	Indicateur 14.6.1 Progrès accomplis par les pays dans le degré de mise en œuvre des instruments internationaux visant à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
Objectif 14.7	D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme	Indicateur 14.7.1 La viabilité des pêches en pourcentage du PIB dans les petits États insulaires, les pays les moins développés et les pays en développement
Objectif 14.9	Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés	Indicateur 14.a.1 Proportion du budget total alloué à la recherche dans le domaine des technologies marines
Objectif 14.b	Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés	Indicateur 14.b.1 Les progrès des pays dans le degré d'application d'un cadre juridique/ institutionnel / réglementaire ou politique qui reconnaît et protège les droits d'accès pour la pêche artisanale
Objectif 14.c	Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »	Indicateur 14.c.1 Nombre de pays faisant des progrès dans la ratification, l'acceptation et la mise en œuvre d'instruments liés aux océans, grâce à des cadres juridiques, politiques et cadres institutionnels, et qui appliquent le droit international incarné par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, pour la conservation et l'utilisation durable des océans et leurs ressources
But 15:	Gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
Objectif 15.1	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	Indicateur 15.1.1 La superficie forestière en tant que proportion de la superficie totale des terres Indicateur 15.1.2 Proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce qui sont couverts par des zones protégées, par type d'écosystème
Objectif 15.2	D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial	Indicateur 15.2.1 Progrès accompli vers la gestion durable des forêts
Objectif 15.3	D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols	Indicateur 15.3.1 Proportion de terres dégradées sur la superficie terrestre totale
Objectif 15.4	D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable	Indicateur 15.4.1 La couverture par les aires protégées importants pour la biodiversité des montagnes Indicateur 15.4.2 Indice Mountain Green Cover
Objectif 15.5	Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction	Indicateur 15.5.1 Le catalogue de la Liste rouge
Objectif 15.6	Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale	Indicateur 15.6.1 Nombre de pays qui ont adopté des cadres administratifs, politiques et législatifs visant à assurer un partage juste et équitable des avantages
Objectif 15.7	Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande	Indicateur 15.7.1 Proportion de la faune commercialisées qui a été un objet de braconnage d'un trafic illicite
Objectif 15.8	D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires	Indicateur 15.8.1 Proportion de pays ayant adopté une législation nationale pertinente et un financement adéquat pour la prévention ou la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Objectif 15.9	D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité	Indicateur 15.9.1 Progrès vers les objectifs nationaux établis conformément à l'objectif 2 de Aichi du Plan stratégique pour la biodiversité de 2011-2020
Objectif 15.a	Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement	Indicateur 15.a.1 L'aide publique au développement et les dépenses publiques sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes
Objectif 15.b	Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement	Indicateur 15.b.1 L'aide publique au développement et les dépenses publiques sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes
Objectif 15.c	Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance	Indicateur 15.c.1 Proportion de la faune commercialisées qui a été un objet de braconnage d'un trafic illicite
But 16:	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes	
Objectif 16.1	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	Indicateur 16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100.000 habitants, selon le sexe et l'âge Indicateur 16.1.2 Décès liés à un conflit pour 100.000 habitants, selon le sexe, l'âge et le motif Indicateur 16.1.3 Proportion de la population soumise à la violence physique, psychologique ou sexuelle au cours des 12 derniers mois
Objectif 16.2	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	Indicateur 16.1.4 Proportion de la population qui se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seul dans leur quartier Indicateur 16.2.1 Proportion des enfants âgés de 1-17 ans qui ont subi des châtiments physique et / ou agression psychologique par les soignants au cours du mois passé Indicateur 16.2.2 Nombre de victimes de traite des êtres humains pour 100.000 habitants, selon le sexe, l'âge et la forme de l'exploitation Indicateur 16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes âgés ans de 18,29 qui ont été victimes de violence sexuelle à 18 ans
Objectif 16.3	Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité	Indicateur 16.3.1 Proportion des victimes de violence au cours des 12 derniers mois qui ont dû avoir déclaré leur victimisation aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de résolution des conflits officiellement reconnus Indicateur 16.3.2 Les détenus en attente de jugement en tant que proportion de la population carcérale globale
Objectif 16.4	D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	Indicateur 16.4.1 Valeur totale des flux financiers illicites vers l'intérieur et vers l'extérieur (en dollars courants des États-Unis) Indicateur 16.4.2 Proportion des armes légères et de petit calibre saisies qui sont enregistrés et retrouvées, conformément aux normes et instruments juridiques internationaux
Objectif 16.5	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	Indicateur 16.5.1 Proportion de personnes ayant eu au moins un contact avec un agent public et qui ont payé un pot de vin à un agent public, ou ont été invités pour un pot de vin par ces fonctionnaires publics, au cours des 12 derniers mois Indicateur 16.5.2 Proportion d'entreprises qui ont eu au moins un contact avec un agent public et qui ont payé un pot de vin à un agent public, ou s'il leur été demandé de payer un pot de vin de la part de ces fonctionnaires au cours des 12 derniers mois
Objectif 16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Indicateur 16.6.1 Les dépenses publiques primaires en proportion du budget initialement approuvé, par secteur (ou par codes de budget ou autres) Indicateur 16.6.2 Proportion de la population qui a déclaré avoir été satisfaite de leurs dernière expérience avec les services publics
Objectif 16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	Indicateur 16.7.1 Proportions de postes (selon le sexe, l'âge, les personnes handicapées et les groupes de population) dans les institutions publiques (législatives nationales et locales, service public et judiciaire) par rapport aux distributions nationales Indicateur 16.7.2 Proportion de la population qui pense que la prise de décision est inclusif et réactif, selon le sexe, l'âge, les personnes handicapées et les différents groupes de population
Objectif 16.8	Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial	Indicateur 16.8.1 Proportion des membres et des droits de vote des pays en développement dans les organisations internationales
Objectif 16.9	D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	Indicateur 16.9.1 Proportion des enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée auprès d'une autorité civile, par âge
Objectif 16.10	Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	Indicateur 16.10.1 Nombre de cas confirmés de meurtres, enlèvements, disparitions forcées, la détention arbitraire et la torture de journalistes, personnel des médias associés, les syndicalistes et les défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents Indicateur 16.10.2 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des garanties constitutionnelles, légales et / ou politiques l'accès public à l'information

ANNEXE

FRANÇAIS

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLES

Objectif 16.a	Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	Indicateur 16.a.1 L'existence d'institutions nationales indépendantes des droits de l'homme conformes aux Principes de Paris
Objectif 16.b	Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	Indicateur 16.b.1 Proportion de la population déclarant avoir ressenti une discrimination à leurs égard, ou harcelée au cours des 12 derniers mois, sur la base d'un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme
But 17: Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable et le réaliser		
Objectif 17.1	Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte d'impôts et d'autres recettes	Indicateur 17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source Indicateur 17.1.2 Proportion du budget national financé par les taxes intérieures
Objectif 17.2	Faire en sorte que les pays développés honorent tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment l'engagement pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement, et d'en consacrer entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les fournisseurs d'aide publique au développement étant encouragés à envisager de se donner pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés	Indicateur 17.2.1 L'aide publique au développement nette, totale et en faveur des pays les moins développés, en proportion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et en RNB des donateurs du Comité d'aide au développement (RNB)
Objectif 17.3	Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement	Indicateur 17.3.1 Les investissements directs étrangers (IDE), l'aide publique au développement et la coopération Sud-Sud en tant que proportion du budget intérieur total Indicateur 17.3.2 Volume des envois de fonds (en dollars des États-Unis) en proportion du PIB total
Objectif 17.4	Aider les pays en développement à rendre leur dette viable à long terme au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés	Indicateur 17.4.1 Service de la dette en proportion des exportations de biens et services
Objectif 17.5	Adopter et mettre en œuvre des systèmes de promotion de l'investissement en faveur des pays les moins avancés	Indicateur 17.5.1 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des régimes de promotion des investissements pour les pays les moins développés
Technologie		
Objectif 17.6	Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies	Indicateur 17.6.1 Nombre d'accords et de programmes scientifiques et / ou de coopération technologique entre les pays, par type de coopération Indicateur 17.6.2 Abonnements Internet Fixe à large bande pour 100 habitants, par vitesse
Objectif 17.7	Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord	Indicateur 17.7.1 Montant total du financement approuvé pour les pays en développement destiné à promouvoir le développement, le transfert, la dissémination et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement
Objectif 17.8	Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications	Indicateur 17.8.1 Proportion des personnes utilisant Internet
Renforcement des capacités		
Objectif 17.9	Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire	Indicateur 17.9.1 La valeur en dollars de l'aide financière et technique (y compris par coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire) engagée en faveur des pays en développement
Commerce		
Objectif 17.10	Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement	Indicateur 17.10.1 Tarif moyen pondérée mondial
Objectif 17.11	Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020	Indicateur 17.11.1 Part des exportations mondiales des pays en développement et des pays les moins développés
Objectif 17.12	Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et hors contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés	Indicateur 17.12.1 Les tarifs moyens imposés aux pays en développement, aux pays les moins développés et aux petits États insulaires en développement
Questions structurelles		
Objectif 17.13	Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques	Indicateur 17.13.1 Tableau de bord macroéconomique
Objectif 17.14	Renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Indicateur 17.14.1 Nombre de pays dotés de mécanismes en place pour améliorer la cohérence des politiques de développement durable
Objectif 17.15	Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable	Indicateur 17.15.1 Niveau d'utilisation des cadres de résultats et d'outils de planification propres à chaque pays par fournisseurs de la coopération au développement
Partenariats multipartites		
Objectif 17.16	Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable	Indicateur 17.16.1 Nombre de pays faisant état de progrès accomplis en matière de cadres de suivi de l'efficacité du développement multipartites qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable
Objectif 17.17	Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière	Indicateur 17.17.1 Montant des dollars des États-Unis octroyé à des partenariats public-privé et de la société civile
Données, suivi et application du principe de responsabilité		
Objectif 17.18	D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays	Indicateur 17.18.1 Proportion d'indicateurs de développement durable produits au niveau national en ventilation totale lorsqu'elle se rapporte à l'objectif, conformément aux principes fondamentaux de la statistique officielle Indicateur 17.18.2 Nombre de pays qui ont une législation nationale statistique qui est conforme aux principes fondamentaux de la statistique officielle Indicateur 17.18.3 Nombre de pays ayant un plan national de statistique qui est entièrement financé et en cours d'exécution, par source de financement
Objectif 17.19	D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement	Indicateur 17.19.1 La valeur en dollars de toutes les ressources mises à disposition pour renforcer les capacités statistiques dans les pays en développement Indicateur 17.19.2 Proportion de pays (a) qui ont effectué au moins un recensement de la population et des logements au cours des 10 dernières années; et (b) qui ont atteint 100 pour cent d'enregistrement des naissances et 80 pour cent l'enregistrement des décès



**CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES**

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie
Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26
Email: oicankara@sesric.org Web: www.sesric.org